



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE D'INFORMATION

4^e trimestre 2009

N° 20



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Télex : BCEAO 21833 SG /
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication

Kossi TENOU

*Directeur de la Recherche
et de la Statistique*

Email : courriers.drs@bceao.int

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR

ISSN 08505772

Cette revue est conçue pour la seule documentation des destinataires. Bien qu'établie selon les meilleures sources, elle est diffusée sans garantie ni responsabilité de la Banque Centrale.



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE D'INFORMATION

4^e trimestre 2009

N° 20

ISSN 08505772

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA	7
Situation monétaire de l'UMOA	9
Evolution des prix dans les Etats membres de l'UEMOA et perspectives	31
INFORMATIONS GENERALES	41
Communiqués de presse des Organes de l'UMOA	43
Chronologie des principales mesures de politique monétaire	50
Avis n° 01/20/09/SEC du 15 octobre 2009 aux banques et établissements financiers relatif à la mise en œuvre de la décision de relèvement du capital social minimum des établissements de crédit de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)	55
CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS DE L'UNION	56
LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO	61

AVANT-PROPOS

La Note d'Information vise à informer trimestriellement le public sur les décisions des organes de l'Union, la situation monétaire de l'UMOA, les interventions de la BCEAO, l'évolution des prix, les faits marquants de la vie économique et politique des Etats de l'Union, ainsi que sur les textes réglementant l'activité bancaire et financière approuvés au cours de la période.

La Banque Centrale accueillera favorablement toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité et la présentation des informations contenues dans la présente publication.

Le Directeur de Publication

SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA

SITUATION MONETAIRE DE L'UNION AU 30 SEPTEMBRE 2009

Le présent chapitre analyse la situation monétaire dans l'Union au troisième trimestre 2009. Il est structuré autour des quatre parties ci-après :

- environnement économique et financier de l'Union ;
- évolution des agrégats monétaires ;
- marchés financier et monétaire ;
- mise en œuvre de la politique monétaire.

I – ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UNION

Les Etats membres de l'Union ont évolué, au cours du troisième trimestre 2009, dans un environnement international marqué par un redressement de l'activité dans les économies émergentes et en développement ainsi que, dans une moindre mesure, dans les pays industrialisés.

Cette évolution, qui semble traduire la fin de la contraction de l'activité dans la plupart des régions du monde, reflète l'impact positif des interventions de grande envergure des pouvoirs publics pour soutenir la demande et réduire les incertitudes et le risque systémique sur les marchés financiers. Elle s'est également inscrite dans un contexte où le FMI a procédé, conformément aux conclusions du sommet du G20, tenu à Londres le 2 avril 2009, à une allocation générale de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) le 28 août 2009, équivalant à 250,0 milliards de dollars des Etats-Unis, pour renforcer la liquidité mondiale et limiter les effets de la crise internationale.

Aux Etats-Unis, le PIB s'est accru de 0,9% au cours du troisième trimestre 2009, après quatre trimestres consécutifs de baisse. Au Japon, la reprise de l'activité, entamée au trimestre précédent, s'est poursuivie, avec une croissance trimestrielle du PIB de 1,2% contre 0,7% au deuxième trimestre 2009. La Zone euro a, pour sa part, renoué avec la croissance, avec un taux ressortant, en

rythme trimestriel, à 0,4% contre une baisse de l'activité de 0,2% le trimestre précédent.

La croissance économique dans les pays émergents et en développement, notamment ceux d'Asie, devrait rester robuste, à l'instar du trimestre précédent, soutenue essentiellement par des politiques monétaires et budgétaires expansionnistes, le redressement du commerce extérieur demeurant toujours lent. La Chine enregistrerait un taux de croissance du PIB de 8,9% contre 7,9% au deuxième trimestre 2009.

Les dernières prévisions du FMI situent la croissance de l'activité mondiale à -1,1% en 2009 contre des prévisions de -1,4% établies en août 2009 et une réalisation de 3,0% en 2008. Pour l'année 2010, le FMI anticipe une reprise de l'activité de l'ordre de 3,1%, soit un accroissement de 0,6 point de pourcentage par rapport aux précédentes prévisions.

Sur les marchés des matières premières, les cours du pétrole sont demeurés globalement stables au cours du troisième trimestre de l'année, en liaison principalement avec les incertitudes pesant sur une reprise effective de la consommation dans les pays développés. Les cours du brut, observés sur le marché de New York, se sont repliés de 0,8% durant le trimestre sous revue. L'indice mensuel des prix des produits énergétiques, calculé par le FMI, a enregistré un repli de 2,4% au troisième trimestre 2009, contre une progression de 36,2% le trimestre précédent. Celui des prix des matières premières non énergétiques a enregistré une hausse de 2,0% durant le trimestre. En glissement annuel, l'indice des prix des produits énergétiques et celui des matières premières non énergétiques ressortent en baisse, respectivement de 34,9% et 14,7%.

Les cours de la plupart des produits de base exportés par les Etats membres de l'Union ont été orientés à la hausse durant le trimestre sous revue, à l'exception notable de ceux du café ainsi que des huiles de palme et de palmiste.

Les cours du cacao se sont accrus de 16,4% durant le troisième trimestre 2009, en liaison

avec le déficit de l'offre par rapport à la demande, induit par le repli de la production de la Côte d'Ivoire consécutif au vieillissement des plantations. Ceux du caoutchouc se sont inscrits en hausse de 28,0%, du fait également du reflux de l'offre.

Les cotations du coton et de l'or se sont, pour leur part, inscrites en hausse de 9,3% et 5,4%, en raison respectivement de l'accroissement de la consommation industrielle dans les pays émergents et de la préférence des acteurs du marché pour l'or, dans un contexte de dépréciation du dollar, renforçant ainsi ce métal dans son rôle de valeur refuge. En revanche, les cours de l'huile de palme et de palmiste ont connu des baisses respectives de 7,1% et 4,8%, imputables à la diminution de la demande mondiale face à la concurrence d'autres huiles végétales comme celle de soja.

Les taux d'inflation demeurent faibles à l'échelle mondiale, en raison d'effets de base liés aux niveaux exceptionnels atteints par les prix des matières premières à la même période de l'année 2008 et de l'importance de la sous-utilisation des capacités de production. Ainsi, dans la Zone euro, l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) s'est replié, en glissement annuel, de 0,3% à fin septembre 2009, après une baisse de 0,1% trois mois plus tôt. Aux Etats-Unis, le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est situé à -1,3% à fin septembre 2009 contre -1,4% à fin juin 2009.

Dans un contexte de modération des tensions inflationnistes et d'incertitudes sur la robustesse de la reprise de l'activité économique, les principales banques centrales ont poursuivi leur politique de soutien à la croissance, à travers le maintien de leurs taux directeurs à des niveaux très bas. Ainsi, la Réserve Fédérale américaine (FED) a laissé inchangée la marge de fluctuation pour son objectif du taux des fonds fédéraux dans la fourchette de 0% à 0,25%. La Banque Centrale Européenne (BCE) a également maintenu ses taux directeurs, à savoir le taux de soumission aux opérations principales de refinancement, ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt, à 1,00%, 1,75% et 0,25% respectivement, niveaux en vigueur depuis mai 2009.

Sur le marché des changes, l'euro a poursuivi son appréciation par rapport au dollar des Etats-Unis, traduisant davantage une dépréciation de la monnaie américaine face aux principales devises mondiales, en liaison avec le bas niveau des taux d'intérêt et l'ampleur du déficit budgétaire aux USA. Ainsi, à fin septembre 2009, un euro s'échangeait contre 1,4643 dollar, soit une hausse de 3,6% par rapport à son niveau de fin juin 2009.

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique qui continue de se ressentir de la faiblesse de la demande extérieure, semble être mieux orientée au troisième trimestre 2009 comparativement aux deux trimestres précédents.

Selon les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque Centrale, une amélioration de l'activité est enregistrée au niveau de l'industrie. En effet, en moyenne sur le trimestre, l'indice de la production industrielle a progressé de 2,8% par rapport à la même période de l'année précédente contre des baisses de 0,7% et 4,7% observées respectivement au deuxième et au premier trimestres 2009. Cette évolution est principalement imputable au regain de dynamisme des industries extractives.

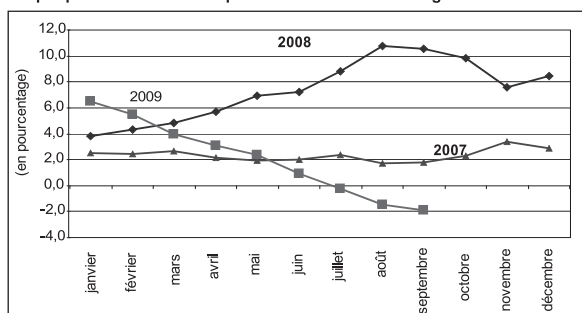
Au niveau du secteur tertiaire, le rythme de contraction du chiffre d'affaires dans le commerce de détail du secteur moderne s'est ralenti. L'indice du chiffre d'affaires s'est replié, en moyenne sur le trimestre de 4,5%, en glissement annuel, contre 7,1% un trimestre plus tôt, consécutivement à la poursuite de la baisse des ventes de produits pétroliers, atténuée par la bonne tenue du commerce de produits alimentaires.

Les dernières prévisions de croissance réalisées par les Services officiels des Etats tablent sur un taux de croissance du PIB réel de l'Union pour 2009 à 3,0% contre des projections initiales de 4,7%.

Le niveau général des prix a poursuivi en septembre 2009, sa baisse en rythme annuel observée depuis le mois de juillet 2009. L'inflation, mesurée par la variation de

l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), s'est établie, en glissement annuel, à -1,9% à fin septembre, après -1,5% en août -0,2% en juillet 2009 et 0,9% à fin juin 2009. Cette évolution est imputable au repli, d'une part, des prix des céréales dans la plupart des pays, induit par les perspectives de bonnes récoltes de la campagne agricole 2009/2010 et, d'autre part, des prix des carburants, en comparaison avec les niveaux élevés atteints par les cours du pétrole un an plus tôt.

Graphique 1 : Evolution des prix à la consommation en glissement annuel



Source : BCEAO.

La disparité des taux d'inflation dans les pays de l'Union s'est atténuée. Par pays, le taux d'inflation en glissement annuel, à fin septembre 2009, s'est situé à 0,8% au Mali et au Niger, -0,1% au Bénin, -0,2% au Burkina, -1,8% au Togo, -2,2% en Côte d'Ivoire, -4,2% au Sénégal et -6,3% en Guinée-Bissau. Ainsi, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à 2,6 points de pourcentage en septembre 2009 contre 2,8 points un trimestre plus tôt.

Le taux d'inflation dans l'UMOA est ressorti plus faible que celui observé dans les principaux pays partenaires. L'Union a enregistré, à fin septembre 2009, un différentiel d'inflation, en glissement annuel, favorable de 1,6 point de pourcentage par rapport à la Zone euro. Le différentiel lui est également favorable comparativement à ses partenaires de la CEDEAO, notamment le Nigeria et le Ghana, avec lesquels l'écart d'inflation ressort respectivement à 12,3 points et 20,3 points de pourcentage.

L'exécution des opérations financières des Etats est demeurée marquée, au cours du troisième trimestre 2009, par la persistance des tensions de trésorerie. Cette situation,

accentuée par la baisse des recettes intérieures, ainsi que des dons dans la plupart des pays de l'Union, s'est traduite par l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs dans certains Etats membres. Ces contraintes ont été, toutefois, atténuées par la mise à la disposition des Etats de la contre-valeur en franc CFA des allocations de DTS effectuées par le FMI en août 2009.

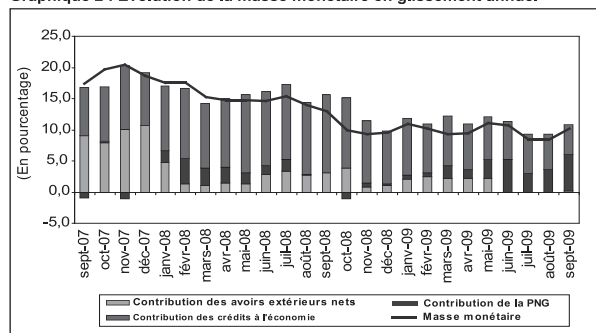
II - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire de l'Union à fin septembre 2009, comparée à celle à fin juin 2009, est caractérisée par une hausse de la masse monétaire, induite par l'augmentation du crédit intérieur et, dans une moindre mesure, par celle des avoirs extérieurs nets. Les interventions globales de la BCEAO se sont, pour leur part, inscrites en hausse, à la faveur de la mise à la disposition des Etats membres de la contre-valeur en franc CFA de l'allocation de DTS.

2.1 - La masse monétaire

Au troisième trimestre 2009, la masse monétaire a progressé de 1,1%, pour s'établir à 9.606,6 milliards à fin septembre 2009, après une hausse de 2,4% le trimestre précédent. A la même période de l'année précédente, un accroissement de 1,6% avait été enregistré. L'accroissement de la masse monétaire traduit exclusivement une hausse des dépôts en banques, la circulation fiduciaire s'étant repliée.

Graphique 2 : Evolution de la masse monétaire en glissement annuel



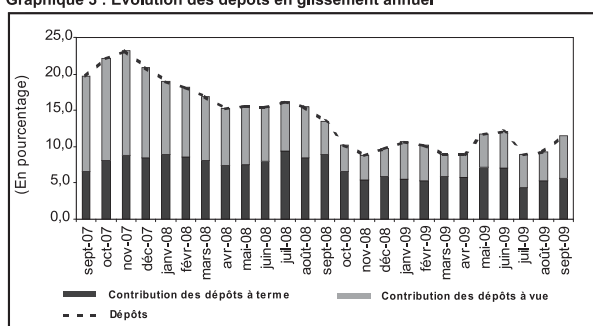
Source : BCEAO.

En glissement annuel, le rythme de croissance de la masse monétaire s'est légèrement contracté, se situant à 10,2% à fin septembre, après 10,7% en juin 2009.

2.1.1 – Les dépôts

Les dépôts se sont consolidés de 1,6% sur le troisième trimestre de l'année, pour s'établir à 7.037,2 milliards à fin septembre 2009, soit une décélération de leur rythme de progression, en comparaison avec la hausse de 4,6% enregistrée le trimestre précédent. A la même période de 2008, les dépôts s'étaient accrus de 2,2%. Les augmentations les plus importantes ont concerné le Bénin (45,0 milliards), le Mali (32,8 milliards), le Togo (20,2 milliards) et le Burkina (15,0 milliards).

Graphique 3 : Evolution des dépôts en glissement annuel



Source : BCEAO.

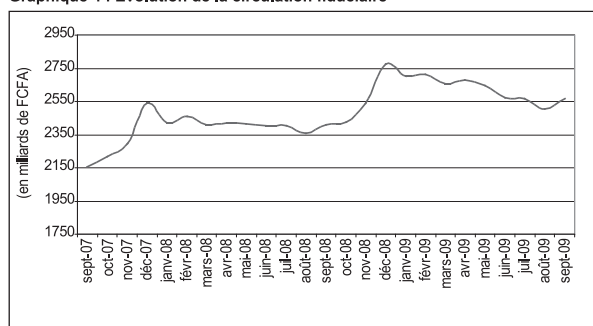
En glissement annuel, le rythme de croissance des dépôts s'est inscrit en décélération, se fixant à 11,5% à fin septembre contre 12,1% à fin juin 2009.

2.1.2 – La circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire a enregistré durant le trimestre une baisse de 0,2%, pour s'établir à 2.569,4 milliards à fin septembre 2009. A la même période de l'année 2008, elle avait progressé dans les mêmes proportions.

En glissement annuel, la circulation fiduciaire est ressortie en hausse de 6,7% à fin septembre 2009, après la progression de 7,1% observée à fin juin 2009 et 10,3% à fin mars 2009.

Graphique 4 : Evolution de la circulation fiduciaire



Source : BCEAO.

2.2 – Les contreparties de la masse monétaire

2.2.1 – Les avoirs extérieurs nets

Au troisième trimestre 2009, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 12,5 milliards, pour s'établir à 4.566,7 milliards à fin septembre 2009, après une baisse de 82,0 milliards le trimestre précédent. A la même période de l'année 2008, la position extérieure nette des institutions monétaires avait enregistré un repli de 11,8 milliards.

L'évolution observée durant le trimestre sous revue résulte du renforcement de 34,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et du repli de 21,7 milliards de la position extérieure nette des banques.

La hausse des avoirs extérieurs nets de la BCEAO est attribuable à celle de 431,7 milliards des réserves de change, dont l'impact a été atténué par un accroissement de 397,5 milliards des engagements extérieurs.

Le renforcement des réserves de change résulte essentiellement de la prise en compte de la dernière allocation générale de DTS effectuée par le FMI en faveur des Etats membres de l'Union pour un montant de 634,4 millions de DTS. Sur la même période, les transferts exécutés avec l'extérieur via le canal de la BCEAO se sont soldés par des sorties nettes de 96,9 milliards. La consolidation des engagements est également attribuable à l'allocation générale de DTS, qui a augmenté les créances du FMI sur l'Institut d'émission, dont l'impact a été atténué par la baisse de 96,0 milliards des transferts à exécuter sur l'extérieur par la BCEAO.

La baisse de la position extérieure nette des banques traduit une évolution saisonnière. En effet, cette période de l'année est généralement marquée par un accroissement des engagements extérieurs des banques, à la suite des emprunts auprès des correspondants étrangers en vue de la préparation de la campagne de commercialisation des produits agricoles.

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont légèrement

progressé de 0,4% à fin septembre 2009, après un repli de 0,2% à fin juin 2009.

2.2.2 – Le crédit intérieur

Durant le troisième trimestre de l'année 2009, l'encours du crédit intérieur s'est accru de 3,3%, après une hausse de 3,4% enregistrée le trimestre précédent. Cette évolution est imputable à la progression des crédits à l'économie et à la dégradation de la position nette des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire.

2.2.2.1 – Les crédits à l'économie

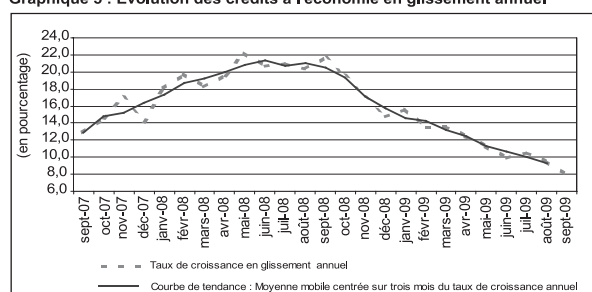
L'encours des crédits à l'économie a augmenté de 3,0% sur le trimestre, pour ressortir à 5.840,0 milliards à fin septembre 2009. L'évolution observée résulte de l'accroissement de 213,0 milliards des crédits ordinaires, consécutif aux avances de trésorerie et prêts en faveur des entreprises opérant dans les secteurs de l'agro-industrie, des hydrocarbures, des mines et des télécommunications.

Les crédits de campagne ont enregistré un recul saisonnier de 43,3 milliards sur le trimestre sous revue, soit une ampleur similaire au retrait de 54,7 milliards observé à la même période de 2008.

La décélération du crédit bancaire en rythme annuel s'est poursuivie, en relation avec le ralentissement des dépôts en banques, et les incertitudes sur les perspectives économiques de l'Union. Le taux de croissance des concours à l'économie s'est établi à 7,9% à fin septembre 2009, après 10,0% à fin juin 2009.

Le taux net de dégradation du portefeuille des banques de l'Union s'est situé à 8,2% à fin septembre 2009, après 8,0% à fin juin 2009.

Graphique 5 : Evolution des crédits à l'économie en glissement annuel



Source : BCEAO.

2.2.2.2 – La position nette des Gouvernements (PNG)

Au cours du troisième trimestre 2009, la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis des institutions monétaires s'est dégradée de 43,7 milliards, en liaison avec les tensions sur la trésorerie des Etats membres. L'évolution ainsi observée est essentiellement imputable aux concours de la BCEAO aux Etats adossés aux allocations de DTS pour un montant de 414,2 milliards, dont seulement une partie a été utilisée par les Etats à fin septembre 2009, permettant d'enregistrer durant le trimestre une hausse de 307,6 milliards des dépôts des Gouvernements à la Banque Centrale. La dégradation la plus importante concerne la Côte d'Ivoire (+119,0 milliards), en liaison avec l'utilisation intégrale desdits concours. A contrario, une amélioration significative a été enregistrée au Mali (-152,6 milliards), à la faveur du dépôt à la BCEAO du produit de la privatisation d'une société d'Etat.

D'une année à l'autre, la position nette débitrice des Gouvernements s'est détériorée de 492,4 milliards à fin septembre 2009, du fait principalement de la hausse de 176,7 milliards des emprunts auprès des banques, des tirages sur le FMI pour un montant net de 135,1 milliards, ainsi que de l'utilisation d'une partie des 414,2 milliards mis à la disposition des Etats membres dans le cadre des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS.

2.3 – Les interventions de la Banque Centrale

Les interventions globales de la Banque Centrale ont progressé de 431,4 milliards durant le trimestre, en liaison avec la hausse de 410,2 milliards des concours aux Trésors nationaux et celle de 21,2 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. Elles se sont ainsi situées à 930,9 milliards au 30 septembre 2009, soit 675,0 milliards au titre des concours aux Trésors et 255,9 milliards au titre des concours aux banques et établissements financiers.

L'accroissement des concours aux Etats découle essentiellement de la mise à disposition de ceux-ci, à l'exception du Togo, de la contre-valeur en franc CFA de

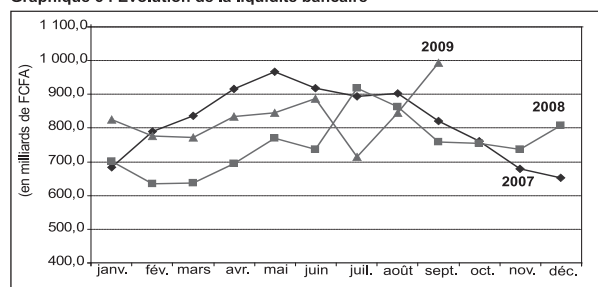
l'allocation de DTS, pour un montant de 414,2 milliards. Les concours consolidés se sont, pour leur part, repliés de 4,0 milliards. Les remboursements des concours monétaires directs ont concerné l'ensemble des Etats, à l'exception de la Côte d'Ivoire, du Niger et de la Guinée-Bissau qui n'ont pas honoré les échéances dues pour des montants respectifs de 5.654,5 millions, 886,2 millions et 73,6 millions. Les arriérés de paiement accumulés par ces trois pays se chiffrent respectivement à 90.471,9 millions, 12.475,3 millions et 220,8 millions au 1^{er} octobre 2009.

La hausse des concours aux établissements de crédit au cours du troisième trimestre est attribuable au recours des banques au guichet de la pension, les refinancements sur les guichets des appels d'offres s'étant inscrits en baisse, dans un contexte d'amélioration de la trésorerie des banques.

En effet, la période sous revue a été marquée par un effet expansif des facteurs autonomes de la liquidité bancaire sur la trésorerie des établissements de crédit. Les opérations de paiement effectuées par les Trésors au profit des banques ou de leur clientèle, à la faveur des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS, et, dans une moindre mesure, les opérations sur billets avec la clientèle, sont à l'origine de l'injection de liquidités au niveau du système bancaire, les transactions avec l'extérieur s'étant soldées par des sorties nettes de ressources.

Ainsi, les établissements de crédits se sont désengagés des guichets des enchères régionales hebdomadaires et mensuelles (-9,1 milliards) et ont sollicité davantage celui de la pension (30,3 milliards). Cette évolution marque l'effet d'un report des soumissions du guichet des adjudications à un mois, dont l'encours a baissé de 47,9 milliards durant la période sous revue, vers le guichet de la pension.

Graphique 6 : Evolution de la liquidité bancaire



Source : BCEAO.

III – MARCHES FINANCIER ET MONETAIRE

Comme au deuxième trimestre 2009, le **marché des titres publics** a été très animé. En effet, huit émissions de bons du Trésor d'un montant global de 283,9 milliards ont été enregistrées contre 248,9 milliards durant le trimestre précédent. Ces opérations ont concerné le Bénin (deux émissions d'un montant cumulé de 48,7 milliards sur trois mois et un an), la Côte d'Ivoire (cinq émissions d'un montant cumulé de 195,2 milliards, dont quatre sur un mois et une sur un an) et le Sénégal (une émission de 40,1 milliards sur deux ans). Les taux moyens pondérés de ces opérations se sont établis à 6,47% et 6,59% pour le Bénin et 6,70% pour le Sénégal. Pour la Côte d'Ivoire, le taux moyen pondéré des opérations à un mois s'est situé dans une fourchette allant de 6,17% à 6,41% avec une moyenne de 6,27%. L'opération à un an s'est soldée par un taux moyen de 7,19%. Par ailleurs, les Trésors du Burkina et de la Côte d'Ivoire ont émis des obligations sur sept ans pour des montants respectifs de 41,0 milliards à 6,50% et 72,9 milliards à 7,00%.

Durant le trimestre, les tombées d'échéances sur le marché des titres publics de l'Union se sont élevées à 372,2 milliards contre 228,2 milliards le trimestre précédent. A fin septembre 2009, les encours des bons et obligations du Trésor sont ressortis respectivement à 386,4 milliards et 690,1 milliards.

L'orientation baissière des indices sur la **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières** s'est poursuivie durant le troisième trimestre 2009. En effet, l'indice BRVM10 et l'indice BRVM composite se sont fixés au 30 septembre 2009 respectivement à 147,35 points et 135,29 points contre 153,56 points et 144,01 points au 31 mars 2009. Le repli des indices est dû à la baisse des cours des titres dans les secteurs de l'agriculture, des finances et de l'industrie.

La capitalisation boursière totale du marché s'est également inscrite en recul de 6,2%, ressortant à 3.295,6 milliards à fin septembre 2009, après la hausse de 7,1% observée le trimestre précédent. Cette évolution est imputable, d'une part, à la baisse de 21,5% de la capitalisation du marché des obligations, qui s'est établie à 425,6 milliards à fin septembre 2009, en raison de la radiation

de la cote de lignes arrivées à échéance et, d'autre part, au repli de 3,4% de la capitalisation du marché des actions, qui s'est située à 2.870,0 milliards.

Sur le marché interbancaire, les taux moyens sur le compartiment à une semaine, compartiment le plus actif, ont poursuivi leur détente, en ressortant à 4,09% en septembre 2009 contre 4,37% en juin 2009, en relation avec les actions menées par la Banque Centrale sur les guichets des appels d'offres d'injection de liquidités.

IV – MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

4.1 – Politique des taux d'intérêt

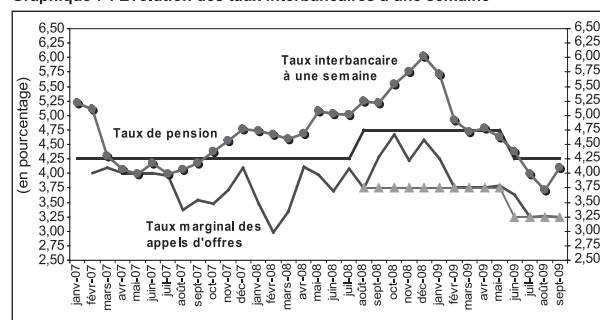
4.1.1 – Taux directeurs de la BCEAO

Au cours du troisième trimestre 2009, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs en rapport avec l'évolution favorable de l'inflation. Ainsi, la BCEAO a poursuivi une politique accommodante en vue d'un soutien à la reprise de l'activité économique au sein des pays de l'Union, dans le sillage de la tendance amorcée dans les pays industrialisés. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à 4,25% et 6,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

4.1.2 – Politique d'open market

La BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques.

Graphique 7 : Evolution des taux interbancaires à une semaine



Source : BCEAO.

La baisse des taux directeurs et les injections régulières de liquidités ont contribué à faire

replier le taux du marché interbancaire à une semaine qui s'est inscrit à 4,09% en septembre 2009, en dessous du taux de pension, contre 4,37% en juin 2009 et 4,63% en mai 2009. En effet, durant le troisième trimestre 2009, les montants mis en adjudication sur le guichet des enchères hebdomadaires ont été ajustés, afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les établissements de crédit. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,2662% à 3,3646% contre une plage de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a maintenu les adjudications à taux fixes et à montants illimités sur le guichet à un mois, afin de rassurer les établissements de crédit sur la disponibilité de la Banque Centrale à les accompagner dans le financement de l'économie, dans une période marquée par une atténuation des tensions inflationnistes.

4.2 – Réserves obligatoires

La Banque Centrale a maintenu inchangés les coefficients de réserves obligatoires applicables aux établissements de crédit de l'Union durant le trimestre sous revue, au cours duquel le rythme de croissance des crédits à l'économie a poursuivi sa décélération.

L'examen de la mise en œuvre du dispositif des réserves obligatoires sur l'ensemble de la période met en évidence une situation de liquidité excédentaire pour les banques de l'Union. En effet, les réserves effectivement constituées se sont établies à 817,1 milliards pour la période prenant fin le 15 septembre 2009 pour des réserves requises de 490,5 milliards. Ainsi, les réserves libres se sont situées à 326,6 milliards contre 300,9 milliards pour la période échu le 15 juin 2009.

CONCLUSION

L'analyse de la situation économique dans les Etats membres de l'Union au troisième trimestre 2009 laisse entrevoir quelques signes d'atténuation de la dégradation de l'activité économique, dans un contexte international marqué par un redressement de l'activité mondiale.

La décélération des prix s'est poursuivie au troisième trimestre de l'année 2009, en liaison notamment avec la baisse des prix des céréales dans la plupart des pays, induite par les perspectives de bonnes récoltes de la campagne agricole 2009/2010.

Au plan monétaire, la liquidité globale s'est consolidée, en rapport avec l'accroissement des crédits à l'économie et la dégradation de la Position Nette des Gouvernements, induite par la persistance

des tensions de trésorerie aux niveaux des Etats membres.

La liquidité bancaire s'est, pour sa part, inscrite en hausse, sous l'effet expansif des facteurs autonomes et du relèvement des refinancements de la BCEAO en faveur des établissements de crédit.

Au regard des évolutions favorables afférentes à l'inflation, la Banque Centrale a maintenu inchangés ses taux directeurs à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

U.M.O.A. : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007			2008			2009				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	4 365,1	4 346,5	4 302,6	4 665,8	4 443,8	4 561,7	4 549,9	4 757,2	4 636,2	4 554,2	4 566,7
Banque centrale	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5	4 343,7	4 495,9	4 513,0	4 671,0	4 612,4	4 601,2	4 635,4
Banques	154,7	32,6	(41,5)	173,3	100,1	65,8	36,9	86,2	23,8	(47,0)	(68,7)
CREDIT INTERIEUR	4 492,0	4 568,0	4 850,9	5 386,1	5 463,6	5 554,7	5 816,4	6 132,1	6 306,7	6 523,6	6 737,0
Position nette des Gouvernements	321,4	297,5	398,0	481,7	531,6	397,6	404,6	505,0	702,4	853,3	897,0
Crédits à l'économie	4 170,6	4 270,5	4 452,9	4 904,4	4 932,0	5 157,1	5 411,8	5 627,1	5 604,3	5 670,3	5 840,0
Crédits de campagne	183,6	158,5	99,7	146,8	176,1	156,0	101,3	129,7	157,9	163,9	120,6
Crédits ordinaires	3 987,0	4 112,0	4 353,2	4 757,6	4 755,9	5 001,1	5 310,5	5 497,4	5 446,4	5 506,4	5 719,4
ACTIF = PASSIF	8 857,1	8 914,5	9 153,5	10 051,9	9 907,4	10 116,4	10 366,3	10 889,3	10 942,9	11 077,8	11 303,7
MASSE MONETAIRE	7 361,6	7 490,1	7 718,2	8 511,6	8 487,3	8 579,4	8 719,8	9 327,2	9 276,9	9 498,3	9 606,6
Circulation fiduciaire	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 540,8	2 409,9	2 403,3	2 407,4	2 776,4	2 659,1	2 574,8	2 569,4
Dépôts en CCP	44,5	53,3	60,4	60,9	44,9	33,1	56,2	52,0	46,4	53,8	48,4
Dépôts en CNE	47,7	50,0	50,4	49,5	51,6	53,6	52,9	52,1	54,9	55,8	55,8
Dépôts en Banque	5 105,2	5 246,8	5 450,4	5 860,4	5 980,9	6 089,4	6 203,3	6 446,7	6 516,5	6 813,9	6 933,0
Sociétés d'Etat et EPIC	564,4	569,6	611,9	609,3	651,9	642,5	649,9	695,2	679,5	666,0	673,7
A vue	382,1	353,4	388,2	416,4	452,9	431,8	425,0	480,2	442,9	425,8	401,4
A terme	182,3	216,2	223,7	192,9	199,0	210,7	224,9	215,0	236,6	240,2	272,3
Part. & Ent. privées	4 540,8	4 677,2	4 838,5	5 251,1	5 329,0	5 446,9	5 553,4	5 751,5	5 837,0	6 147,9	6 259,3
A vue	2 341,1	2 458,0	2 525,9	2 739,0	2 722,1	2 793,0	2 748,0	2 913,2	2 912,0	3 085,7	3 146,4
A terme	2 199,7	2 219,2	2 312,6	2 512,1	2 606,9	2 653,9	2 805,4	2 838,3	2 925,0	3 062,2	3 112,9
AUTRES POSTES NETS	1 495,5	1 424,4	1 435,3	1 540,3	1 420,1	1 537,0	1 646,5	1 562,1	1 666,0	1 579,5	1 697,1

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DES BANQUES

(en milliards de FCFA)

	2007				2008				2009		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
											(*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	154,7	32,6	(41,5)	173,3	100,1	65,8	36,9	86,2	23,8	(47,0)	(68,7)
Avais extérieurs bruts	606,2	567,6	557,5	607,7	618,6	614,5	612,0	616,6	592,2	535,3	521,6
Engagements extérieurs	451,5	535,0	599,0	434,4	518,5	548,7	575,1	530,4	568,4	582,3	590,3
RESERVES	964,3	1 084,7	994,7	893,3	899,1	931,9	970,0	1 048,0	1 016,8	1 192,7	1 260,4
CREANCES SUR LES ETATS	992,4	1 128,6	1 381,3	1 407,8	1 433,8	1 474,7	1 405,8	1 485,4	1 544,6	1 609,6	1 582,5
CREDITS A ECONOMIE	4 154,0	4 252,6	4 436,7	4 886,9	4 917,9	5 143,4	5 397,5	5 609,7	5 591,5	5 657,0	5 828,0
Crédits à court terme	2 661,2	2 691,2	2 728,5	3 094,9	3 049,0	3 187,3	3 288,3	3 485,0	3 390,0	3 397,8	3 449,8
Crédits de campagne	183,6	158,5	99,7	146,8	176,1	156,0	101,3	129,7	157,9	163,9	120,6
Crédits ordinaires	2 477,6	2 532,7	2 628,8	2 948,1	2 872,9	3 031,3	3 187,0	3 355,3	3 232,1	3 233,9	3 329,2
Crédits à moyen terme	1 348,2	1 406,2	1 555,3	1 634,8	1 717,8	1 779,8	1 932,2	1 930,3	1 993,8	2 054,0	2 173,4
Crédits à long terme	144,6	155,2	152,9	157,2	151,1	176,3	177,0	194,4	207,7	205,2	204,8
ACTIF = PASSIF	6 265,4	6 498,5	6 771,2	7 361,3	7 350,9	7 615,8	7 810,2	8 229,3	8 176,7	8 412,3	8 602,2
DEPOTS PART. & ENTREPRISES	4 900,7	5 090,6	5 270,7	5 673,1	5 744,4	5 861,6	5 991,7	6 203,8	6 273,5	6 577,1	6 715,9
Organismes publics	366,0	420,0	437,0	428,2	421,6	419,7	442,4	458,0	441,2	433,4	460,3
Particuliers & entreprises privées	4 534,7	4 670,6	4 833,7	5 244,9	5 322,8	5 441,9	5 549,3	5 745,8	5 832,3	6 143,7	6 255,6
DEPOTS DES ETATS	782,1	882,5	941,3	989,9	999,6	1 012,1	1 030,4	1 053,8	1 000,3	968,0	989,1
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	34,2	31,9	35,6	127,7	148,5	198,1	219,5	357,5	310,9	233,4	255,4
AUTRES POSTES NETS	548,4	493,5	523,6	570,6	458,4	544,0	568,6	614,2	592,0	643,8	641,8

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

ANNEXE III

U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DE LA BCEAO

(en milliards de FCFA)

	2007			2008			2009				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5	4 343,7	4 495,9	4 513,0	4 671,0	4 612,4	4 601,2	4 635,4
Avoirs extérieurs bruts	4 526,8	4 646,3	4 690,2	4 795,6	4 640,3	4 881,0	4 859,2	5 053,7	5 015,9	5 188,5	5 620,2
Engagements extérieurs	316,4	332,4	346,1	303,1	296,6	385,1	346,2	382,7	403,5	587,3	984,8
CREANCES SUR LES ETATS	504,5	498,4	514,4	495,8	488,5	523,5	530,4	559,8	555,8	649,7	1 061,5
CREANCES SUR LES BANQUES	35,8	31,9	37,3	127,6	155,2	206,5	226,2	365,0	311,9	232,8	254,6
CREANCES SUR LES ETABL. FIN.	1,0	1,8	1,0	1,0	1,5	1,4	1,0	1,0	1,0	1,9	1,3
ACTIF = PASSIF	4 751,7	4 846,0	4 896,8	5 116,9	4 988,9	5 227,3	5 270,6	5 596,8	5 481,1	5 485,6	5 952,8
CIRCULATION FIDUCIAIRE	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 540,8	2 409,9	2 403,3	2 407,4	2 776,4	2 659,1	2 574,8	2 569,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	470,0	534,2	651,9	525,9	475,0	662,9	596,9	574,0	487,2	546,3	851,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaiss.)	1 023,8	1 120,3	1 034,1	913,4	899,9	998,0	1 002,4	1 064,3	1 061,5	1 182,9	1 281,4
AUTRES DEPOTS	204,5	156,2	179,7	187,3	236,5	227,8	211,6	242,9	243,0	236,8	217,1
AUTRES POSTES NETS	889,2	895,3	874,1	949,5	967,6	935,3	1 052,3	939,2	1 030,3	944,8	1 033,4

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : BASE MONETAIRE

(en milliards de FCFA)

	2007				2008				2009		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
											(*)
BASE MONETAIRE	3 392,5	3 416,5	3 370,8	3 641,5	3 546,3	3 629,1	3 621,4	4 083,6	3 963,6	3 994,5	4 067,9
Circulation Fiduciaire	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 540,8	2 409,9	2 403,3	2 407,4	2 776,4	2 659,1	2 574,8	2 569,4
Réserves des banques	1 023,8	1 120,3	1 034,1	913,4	899,9	998,0	1 002,4	1 064,3	1 061,5	1 182,9	1 281,4
Autres Dépôts	204,5	156,2	179,7	187,3	236,5	227,8	211,6	242,9	243,0	236,8	217,1
CONTREPARTIES DE LA BASE MONETAIRE	3 392,5	3 416,5	3 370,8	3 641,5	3 546,3	3 629,1	3 621,4	4 083,6	3 963,6	3 994,5	4 067,9
Avoirs Extérieurs Nets	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5	4 343,7	4 495,9	4 513,0	4 670,9	4 612,4	4 601,1	4 635,5
Position Nette du Gouvernement	34,5	(35,8)	(137,5)	(30,1)	13,4	(139,4)	(66,6)	(14,2)	68,7	103,4	210,0
Concours aux Banques et Etablissements Financiers	36,9	33,7	38,3	128,6	156,6	207,9	227,2	366,0	312,9	234,7	255,9
Autres Postes Nets	(889,3)	(895,3)	(874,1)	(949,5)	(967,4)	(935,3)	(1 052,2)	(939,1)	(1 030,4)	(944,7)	(1 033,5)
MASSE MONETAIRE	7 361,6	7 490,1	7 718,2	8 511,6	8 487,3	8 579,4	8 719,8	9 327,2	9 276,9	9 498,3	9 606,6
Multiplificateur	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,3	2,3	2,4	2,4

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

(en milliards de FCFA)

	2007			2008			2009				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
BILLETS ET MONNAIES	20,3	20,4	17,5	18,0	21,1	20,1	22,8	17,7	21,8	21,1	18,6
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	449,7	513,8	634,4	507,9	453,9	642,8	574,2	556,3	465,4	525,2	832,8
DEPOTS DANS LES BANQUES	782,1	882,5	941,3	989,9	999,6	1 012,1	1 030,4	1 053,8	1 000,3	958,0	989,1
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	15,6	16,1	15,2	16,5	12,6	12,3	13,3	16,4	11,8	11,4	10,7
TOTAL DES CREANCES	1 267,7	1 432,8	1 608,4	1 532,3	1 487,2	1 687,3	1 640,7	1 644,2	1 499,3	1 515,7	1 851,2
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	308,5	304,5	299,2	291,0	287,2	282,7	278,8	274,7	270,8	264,8	675,0
Escompte OC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Article 16	303,1	299,2	293,9	285,8	282,0	277,5	273,6	269,6	265,7	259,7	255,7
C.C.P.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONCOURS ADOSSES AUX DTS ET CONSOLIDATIONS	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1	5,1	419,3
CONCOURS DES BANQUES	992,4	1 128,6	1 381,3	1 407,8	1 433,8	1 474,7	1 405,8	1 485,4	1 544,6	1 609,6	1 582,5
DEPOTS EN CCP DES PART. ET ENTR.	44,5	53,3	60,4	60,9	44,9	33,1	56,2	52,0	46,4	53,8	48,4
DEPOTS EN CNE	47,7	50,0	50,4	49,5	51,6	53,6	52,9	52,1	54,9	55,8	55,8
CONCOURS DU FMI	144,3	142,2	163,4	155,2	151,7	191,2	202,0	233,1	233,1	335,7	337,1
AUTRES CONCOURS	51,7	51,7	51,7	49,6	49,6	49,6	49,6	51,9	51,9	49,3	49,4
TOTAL DES DETTES	1 589,1	1 730,3	2 006,4	2 014,0	2 018,8	2 084,9	2 045,3	2 149,2	2 201,7	2 369,0	2 748,2
POSITION NETTE	321,4	297,5	398,0	481,7	531,6	397,6	404,6	505,0	702,4	853,3	897,0

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : INTERVENTIONS GLOBALES DE LA BCEAO

(en milliards de FCFA)

	2007				2008				2009		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
CONCOURS AUX BANQUES & ETS FIN.	36,9	33,7	38,3	128,6	156,7	207,9	227,2	366,0	312,9	234,7	255,9
. MARCHE MONETAIRE	31,4	30,8	35,0	50,0	90,0	100,0	100,0	160,0	235,6	190,3	181,2
. PENSION	5,5	2,9	3,3	78,6	66,7	107,9	127,2	206,0	77,3	44,4	74,7
. AVANCES S/TITRES D'ETAT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. CONSOLIDATION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONCOURS AUX TRESORS	308,5	304,4	299,2	291,0	287,2	282,7	278,8	274,7	270,8	264,8	675,0
. ESCOMPTÉ OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. DECOUVERT EN COMPTE COURANT	303,1	299,1	293,9	285,8	282,0	277,5	273,6	269,6	265,7	259,7	255,7
. ESCOMPTÉ D'EFFETS PUBLICS (ART.13)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. ESCOMPTÉ D'EFFETS PUBLICS (ART.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. CONCOURS ADOSSES AUX DTS ET CONSOLIDATIONS	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1	5,1	419,3
. CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTERVENTIONS TOTALES	345,4	338,1	337,5	419,6	443,9	490,6	506,0	640,7	583,7	499,5	930,9

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

ANNEXE VII

BENIN : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007				2008				2009			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept. ^(*)
	AVOIRS EXTERIEURS NETS	495,7	513,5	594,6	656,8	625,6	721,8	766,5	691,6	665,8	646,1	665,5
Banque centrale	459,6	458,8	504,3	521,3	500,4	539,0	576,7	570,8	533,5	508,0	506,2	
Banques	36,1	54,7	90,3	135,5	125,2	182,8	189,8	120,8	132,3	138,1	159,3	
CREDIT INTERIEUR	231,2	234,2	201,3	232,1	259,6	290,6	322,5	442,3	496,2	535,7	578,2	
Position nette du Gouvernement	(222,1)	(208,2)	(258,7)	(287,9)	(280,8)	(259,7)	(228,2)	(182,1)	(134,5)	(91,2)	(78,0)	
Crédits à l'économie	453,3	442,4	460,0	520,0	540,4	550,3	550,7	624,4	630,7	626,9	656,2	
Crédits de campagne	41,1	29,7	12,5	20,6	25,8	15,3	4,2	14,3	19,6	12,9	0,0	
Crédits ordinaires	412,2	412,7	447,5	499,4	514,6	535,0	546,5	610,1	611,1	614,0	656,2	
ACTIF = PASSIF	726,9	747,7	795,9	888,9	885,2	1 012,4	1 089,0	1 133,9	1 162,0	1 181,8	1 243,7	
MASSE MONETAIRE	691,2	718,2	763,0	869,4	905,6	971,8	1 019,5	1 106,5	1 116,3	1 156,0	1 187,1	
Circulation fiduciaire	204,9	206,3	203,5	238,9	251,6	286,1	329,5	361,6	359,7	349,9	336,0	
Dépôts en CCP	9,2	9,5	12,6	12,6	7,9	9,0	8,2	8,9	9,2	9,6	8,3	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en Banque	477,1	502,4	546,9	617,9	646,1	676,7	681,8	736,0	747,4	796,5	842,8	
Sociétés d'Etat et EPIC	55,7	58,8	68,8	72,6	81,8	85,2	85,3	89,4	82,7	91,9	93,3	
A vue	20,4	22,5	29,3	35,2	42,2	34,9	36,4	39,2	33,3	40,7	38,2	
A terme	35,3	36,3	39,5	37,4	39,6	50,3	48,9	50,2	49,4	51,2	55,1	
Part. & Ent. privées	421,4	443,6	478,1	545,3	564,3	591,5	596,5	646,6	664,7	704,6	749,5	
A vue	224,3	233,6	252,3	303,2	310,5	331,3	306,8	346,7	345,0	347,3	393,3	
A terme	197,1	210,0	225,8	242,1	253,8	260,2	289,7	299,9	319,7	357,3	356,2	
AUTRES POSTES NETS	35,7	29,5	32,9	19,5	(20,4)	40,6	69,5	27,4	45,7	25,8	56,6	

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

ANNEXE VIII

BURKINA : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007			2008			2009				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	383,9	432,3	458,3	409,3	383,4	353,7	333,2	369,6	411,5	491,4	516,9
Banque centrale	350,3	392,1	431,9	355,0	318,9	291,3	297,4	315,6	332,1	385,3	407,7
Banques	33,6	40,2	26,4	54,3	64,5	62,4	35,8	54,0	79,4	106,1	109,2
CREDIT INTERIEUR	443,6	388,8	394,6	452,8	484,0	528,7	582,9	603,7	606,6	593,3	586,5
Position nette du Gouvernement	(107,2)	(133,9)	(141,6)	(93,8)	(91,8)	(79,4)	(49,8)	(59,7)	(61,9)	(63,1)	(93,0)
Crédits à l'économie	550,8	522,7	536,2	546,6	575,8	608,1	632,7	663,4	668,5	656,4	679,5
Crédits de campagne	46,9	53,1	33,2	18,1	58,4	40,9	29,8	14,1	40,6	50,6	38,7
Crédits ordinaires	503,9	469,6	503,0	528,5	517,4	567,2	602,9	649,3	627,9	605,8	640,8
ACTIF = PASSIF	827,5	821,1	852,9	862,1	867,4	882,4	916,1	973,3	1 018,1	1 084,7	1 103,4
MASSE MONETAIRE	760,2	783,3	817,9	813,2	812,8	829,1	849,9	910,6	945,8	1 001,1	1 027,1
Circulation fiduciaire	189,4	196,5	208,8	202,4	164,1	161,1	174,2	213,6	222,2	238,8	249,8
Dépôts en CCP	4,0	3,1	3,5	3,5	3,4	3,8	8,2	4,8	4,8	4,6	4,6
Dépôts en CNE	47,7	50,0	50,4	49,5	51,6	53,6	52,9	52,1	54,9	55,8	55,8
Dépôts en Banque	519,1	533,7	555,2	557,8	593,7	610,6	614,6	640,1	663,9	701,9	716,9
Sociétés d'Etat et EPIC	86,1	84,6	94,6	83,3	85,9	75,0	97,9	88,1	99,8	107,8	109,3
A vue	45,4	37,6	39,5	31,3	32,4	25,7	33,1	28,8	28,2	29,7	21,2
A terme	40,7	47,0	55,1	52,0	53,5	49,3	64,8	59,3	71,6	78,1	88,1
Part. & Ent. privées	433,0	449,1	460,6	474,5	507,8	535,6	516,7	552,0	564,1	594,1	607,6
A vue	210,2	205,2	209,7	231,1	243,2	241,2	239,7	257,2	272,0	287,3	293,2
A terme	222,8	243,9	250,9	243,4	264,6	294,4	277,0	294,8	292,1	306,8	314,4
AUTRES POSTES NETS	67,3	37,8	35,0	48,9	54,6	53,3	66,2	62,7	72,3	83,6	76,3

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

ANNEXE IX

COTE D'IVOIRE : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007				2008				2009		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 062,6	1 000,9	965,2	1 036,6	1 006,6	928,4	902,2	1 021,3	1 006,9	893,2	699,8
Banque centrale	905,5	946,0	927,4	994,2	957,5	925,7	903,3	950,3	966,2	883,3	733,0
Banques	157,1	54,9	37,8	42,4	49,1	2,7	-1,1	71,0	40,7	9,9	-33,2
CREDIT INTERIEUR	1 436,3	1 500,1	1 675,2	1 962,5	1 926,5	1 956,2	1 979,5	2 103,7	2 039,5	2 056,3	2 267,7
Position nette du Gouvernement	290,8	305,9	367,7	430,7	455,1	432,6	424,5	399,6	400,8	442,8	561,8
Crédits à l'économie	1 145,5	1 194,2	1 307,5	1 531,8	1 471,4	1 523,6	1 555,0	1 704,1	1 638,7	1 613,5	1 705,9
Crédits de campagne	53,9	37,7	32,8	96,6	74,0	60,7	48,4	94,7	76,4	58,5	49,5
Crédits ordinaires	1 091,6	1 156,5	1 274,7	1 435,2	1 397,4	1 462,9	1 506,6	1 609,4	1 562,3	1 555,0	1 656,4
ACTIF = PASSIF	2 498,9	2 501,0	2 640,4	2 999,1	2 933,1	2 884,6	2 881,7	3 125,0	3 046,4	2 949,5	2 967,5
MASSE MONETAIRE	2 351,4	2 347,4	2 463,3	2 886,5	2 780,4	2 749,5	2 774,8	2 997,5	2 909,6	2 840,4	2 827,5
Circulation fiduciaire	757,6	758,4	770,4	1 043,4	976,4	922,9	878,1	1 078,7	996,3	885,9	888,4
Dépôts en CCP	9,2	7,9	15,5	16,9	7,5	8,1	16,4	17,9	10,8	17,8	13,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	1 584,6	1 581,1	1 677,4	1 776,2	1 796,5	1 818,5	1 880,3	1 900,9	1 902,5	1 936,7	1 925,3
Sociétés d'Etat et EPIC	130,2	126,9	121,4	104,2	102,8	105,0	95,8	69,0	65,5	70,3	72,9
A vue	91,6	50,8	50,6	57,6	56,9	57,1	44,6	38,8	34,8	40,3	43,2
A terme	38,6	76,1	70,8	46,6	45,9	47,9	51,2	30,2	30,7	30,0	29,7
Part. & Ent. privées	1 454,4	1 454,2	1 556,0	1 672,0	1 693,7	1 713,5	1 784,5	1 831,9	1 837,0	1 866,4	1 852,4
A vue	707,5	718,0	798,4	865,3	833,1	841,7	847,8	864,2	837,2	875,0	849,1
A terme	746,9	736,2	757,6	806,7	860,6	871,8	936,7	967,7	999,8	991,4	1 003,3
AUTRES POSTES NETS	147,5	153,6	177,1	162,6	152,7	135,1	106,9	127,5	136,8	109,1	140,0

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

GUINEE-BISSAU : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007				2008				2009			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS												
Banque centrale	44,5	43,5	50,2	51,5	47,6	55,3	66,4	66,6	53,4	69,3	70,9	
Banques	38,2	37,3	43,6	44,4	46,4	64,0	51,3	53,0	41,4	60,6	57,8	
	6,3	6,2	6,6	7,1	1,2	-8,7	15,1	13,6	12,0	8,7	13,1	
CREDIT INTERIEUR	18,7	23,4	22,4	20,7	32,3	50,3	29,3	27,7	29,3	33,6	31,4	
Position nette du Gouvernement	10,3	10,9	12,2	10,2	15,7	15,6	9,7	9,1	9,9	7,1	8,3	
Crédits à l'économie	8,4	12,5	10,2	10,5	16,6	34,7	19,6	18,6	19,4	26,5	23,1	
Crédits de campagne	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	5,7	1,4	0,6	0,0	0,0	0,0	
Crédits ordinaires	8,3	12,4	10,2	10,5	16,6	29,0	18,2	18,0	19,4	26,5	23,1	
ACTIF = PASSIF	63,2	66,9	72,6	72,2	79,9	105,6	95,7	94,3	82,7	102,9	102,3	
MASSE MONETAIRE												
Circulation fiduciaire	59,1	62,2	70,7	69,0	72,9	106,2	94,2	89,2	78,3	96,9	96,2	
Dépôts en CCP	34,6	38,7	41,2	43,5	45,8	68,1	57,4	53,3	45,3	60,7	55,0	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sociétés d'Etat et EPIC	24,5	23,5	29,5	25,5	27,1	38,1	36,8	35,9	33,0	36,2	41,2	
A vue	0,6	0,5	0,2	0,3	0,1	0,4	1,1	1,4	0,4	0,7	3,4	
A terme	0,6	0,5	0,2	0,3	0,1	0,4	1,1	1,4	0,4	0,7	3,4	
Part. & Ent. privées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
A vue	23,9	23,0	29,3	25,2	27,0	37,7	35,7	34,5	32,6	35,5	37,8	
A terme	21,7	19,8	25,5	19,8	20,7	32,0	26,3	26,0	24,2	27,6	29,5	
AUTRES POSTES NETS	2,2	3,2	3,8	5,4	6,3	5,7	9,4	8,5	8,4	7,9	8,3	
	4,1	4,7	1,9	3,2	7,0	(0,6)	1,5	5,1	4,4	6,0	6,1	

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

ANNEXE XI

MALI : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007			2008			2009				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	530,5	483,0	475,5	526,4	526,8	506,4	440,0	496,5	475,9	509,9	653,6
Banque centrale	489,0	491,2	467,2	460,5	459,7	464,7	422,3	467,1	438,8	465,3	630,0
Banques	41,5	-8,2	8,3	65,9	67,1	41,7	17,7	29,4	37,1	44,6	23,6
CREDIT INTERIEUR	421,8	393,4	441,0	494,8	479,8	493,8	540,2	516,2	523,8	570,4	437,2
Position nette du Gouvernement	(115,6)	(141,4)	(110,0)	(123,5)	(128,8)	(134,9)	(113,0)	(155,0)	(159,0)	(140,2)	(292,8)
Crédits à l'économie	537,4	534,8	551,0	618,3	608,6	628,7	653,2	671,2	682,8	710,6	730,0
Crédits de campagne	15,8	16,3	8,0	0,0	0,0	17,2	8,0	0,1	0,2	21,7	18,3
Crédits ordinaires	521,6	518,5	543,0	618,3	608,6	611,5	645,2	671,1	682,6	688,9	711,7
ACTIF = PASSIF	952,3	876,4	916,5	1 021,2	1 006,6	1 000,2	980,2	1 012,7	999,7	1 080,3	1 090,8
MASSE MONETAIRE	884,7	878,3	894,1	1 018,3	1 013,7	1 009,3	1 003,2	1 024,8	995,5	1 052,1	1 063,1
Circulation fiduciaire	322,6	319,9	320,0	323,9	335,7	345,5	322,5	318,3	281,5	302,5	280,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	562,1	558,4	574,1	694,4	678,0	663,8	680,7	706,5	714,0	749,6	782,4
Sociétés d'Etat et EPIC	59,3	71,6	60,9	75,2	57,1	59,3	60,5	75,8	64,0	56,1	59,8
A vue	34,4	45,6	40,7	58,9	40,3	41,1	43,1	61,8	46,3	38,6	39,1
A terme	24,9	26,0	20,2	16,3	16,8	18,2	17,4	14,0	17,7	17,5	20,7
Part. & Ent. privées	502,8	486,8	513,2	619,2	620,9	604,5	620,2	630,7	650,0	693,5	722,6
A vue	307,4	297,6	302,3	325,9	332,6	317,9	320,6	357,9	362,8	383,3	402,5
A terme	195,4	189,2	210,9	293,3	288,3	286,6	299,6	272,8	287,2	310,2	320,1
AUTRES POSTES NETS	67,6	(1,9)	22,4	2,9	(7,1)	(9,1)	(23,0)	(12,1)	4,2	28,2	27,7

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

NIGER : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007				2008				2009		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	177,8	155,9	160,5	225,1	186,8	331,6	289,0	285,0	252,8	248,9	212,0
Banque centrale	196,5	177,6	178,0	234,1	200,3	338,7	306,7	297,3	278,5	289,3	249,7
Banques	(18,7)	(21,7)	(17,5)	(9,0)	(13,5)	(7,1)	(17,7)	(12,3)	(25,7)	(40,4)	(37,7)
CREDIT INTERIEUR	146,8	157,2	177,0	142,1	166,7	53,6	104,2	147,8	196,3	222,0	269,6
Position nette du Gouvernement	(19,9)	(21,2)	(16,0)	(49,8)	(46,4)	(176,8)	(151,9)	(114,8)	(96,8)	(78,0)	(41,6)
Crédits à l'économie	166,7	178,4	193,0	191,9	213,1	230,4	256,1	262,6	293,1	300,0	311,2
Crédits de campagne	0,4	0,3	0,1	0,7	0,8	0,5	0,0	0,7	0,6	0,4	0,0
Crédits ordinaires	166,3	178,1	192,9	191,2	212,3	229,9	256,1	261,9	292,5	299,6	311,2
ACTIF = PASSIF	324,6	313,1	337,5	367,2	353,5	385,2	393,2	432,8	449,1	470,9	481,6
MASSE MONETAIRE	309,2	299,7	308,3	356,2	342,8	367,7	382,0	399,2	415,4	455,5	460,1
Circulation fiduciaire	144,8	124,3	129,6	133,3	133,9	135,1	132,0	147,7	156,4	165,2	173,1
Dépôts en CCP	2,0	1,4	1,4	1,4	1,6	1,8	1,4	1,5	1,4	1,5	1,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	162,4	174,0	177,3	221,5	207,3	230,8	248,6	250,0	257,6	288,8	285,4
Sociétés d'Etat et EPIC	8,5	10,6	9,8	13,2	11,5	14,5	20,6	19,4	23,9	23,3	18,9
A vue	3,5	5,3	4,4	8,7	6,0	9,2	14,0	11,2	14,8	14,4	9,8
A terme	5,0	5,3	5,4	4,5	5,5	5,3	6,6	8,2	9,1	8,9	9,1
Part. & Ent. privées	153,9	163,4	167,5	208,3	195,8	216,3	228,0	230,6	233,7	265,5	266,5
A vue	92,2	99,8	98,0	126,5	112,5	127,3	132,6	131,9	137,7	174,7	157,6
A terme	61,7	63,6	69,5	81,8	83,3	89,0	95,4	98,7	96,0	90,8	108,9
AUTRES POSTES NETS	15,4	13,4	29,2	11,0	10,7	17,5	11,2	33,6	33,7	15,4	21,5

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

SENEGAL : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007			2008			2009				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	800,1	823,2	771,7	851,2	751,2	744,1	682,2	762,3	703,0	787,9	742,4
Banque centrale	618,9	656,9	635,3	644,3	562,6	620,7	550,8	653,1	576,5	690,2	628,7
Banques	181,2	166,3	136,4	206,9	188,6	123,4	131,4	109,2	126,5	97,7	113,7
CREDIT INTERIEUR	1 140,7	1 191,0	1 208,1	1 323,5	1 326,1	1 395,3	1 481,4	1 467,7	1 543,6	1 570,0	1 598,5
Position nette du Gouvernement	38,0	20,3	47,9	93,2	71,8	72,1	33,1	28,2	132,0	94,9	133,4
Crédits à l'économie	1 102,7	1 170,7	1 160,2	1 230,3	1 254,3	1 323,2	1 448,3	1 439,5	1 411,6	1 475,1	1 465,1
Crédits de campagne	25,2	21,3	13,1	10,4	17,1	15,7	9,5	5,2	20,4	19,9	14,0
Crédits ordinaires	1 077,5	1 149,4	1 147,1	1 219,9	1 237,2	1 307,5	1 438,8	1 434,3	1 391,2	1 455,2	1 451,1
ACTIF = PASSIF	1 940,8	2 014,2	1 979,8	2 174,7	2 077,3	2 139,4	2 163,6	2 230,0	2 246,6	2 357,9	2 340,9
MASSE MONETAIRE	1 785,6	1 863,3	1 821,3	1 972,1	1 903,4	1 900,0	1 922,6	2 006,7	2 019,6	2 110,3	2 126,8
Circulation fiduciaire	453,8	438,2	421,4	483,6	439,6	418,9	448,9	474,3	480,1	463,3	470,7
Dépôts en CCP	18,6	22,6	23,9	22,7	20,5	6,6	17,5	13,9	14,6	14,6	14,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	1 313,2	1 402,5	1 376,0	1 465,8	1 443,3	1 474,5	1 456,2	1 518,5	1 524,9	1 632,4	1 641,5
Sociétés d'Etat et EPIC	54,0	54,1	52,9	58,7	57,6	62,8	51,5	71,8	54,5	50,7	62,8
A vue	23,4	37,6	33,0	46,9	39,1	39,6	32,3	35,7	33,5	32,3	28,3
A terme	30,6	16,5	19,9	11,8	18,5	23,2	19,2	36,1	21,0	18,4	34,5
Part. & Ent. privées	1 259,2	1 348,4	1 323,1	1 407,1	1 385,7	1 411,7	1 404,7	1 446,7	1 470,4	1 581,7	1 578,7
A vue	621,2	713,7	674,9	714,3	705,0	739,2	680,9	729,3	739,5	786,0	787,0
A terme	638,0	634,7	648,2	692,8	680,7	672,5	723,8	717,4	730,9	795,7	791,7
AUTRES POSTES NETS	155,2	150,9	158,5	202,6	173,9	239,4	241,0	223,3	227,0	247,6	214,1

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

TOGO : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

(en milliards de FCFA)

	2007			2008			2009				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
AVOIRS EXTERIEURS NETS	224,2	216,6	213,7	199,1	203,5	228,4	245,6	238,5	214,3	216,8	254,2
Banque centrale	174,9	170,7	180,0	162,5	158,0	165,1	196,8	188,5	167,3	157,5	179,0
Banques	49,3	45,9	33,7	36,6	45,5	63,3	48,8	50,0	47,0	59,3	75,2
CREDIT INTERIEUR	200,9	214,0	232,0	263,2	254,7	254,0	272,3	321,9	351,7	340,9	347,3
Position nette du Gouvernement	(4,9)	(0,8)	(2,7)	8,1	2,8	(4,2)	(23,8)	78,6	92,5	79,6	78,4
Crédits à l'économie	205,8	214,8	234,7	255,1	251,9	258,2	296,1	243,3	259,2	261,3	268,9
Crédits de campagne	0,2	0,1	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	205,6	214,7	234,7	254,6	251,8	258,2	296,1	243,3	259,2	261,3	268,9
ACTIF = PASSIF	425,1	430,6	445,7	462,3	458,2	482,4	517,9	560,4	566,0	557,7	601,5
MASSE MONETAIRE	413,0	425,9	450,9	449,5	476,2	473,3	501,3	531,5	538,2	533,5	560,8
Circulation fiduciaire	106,7	107,8	112,2	122,0	112,9	115,7	114,9	129,2	117,7	108,7	115,8
Dépôts en CCP	1,6	8,8	3,4	3,8	4,2	3,9	4,6	5,1	5,6	5,7	5,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	304,7	309,3	335,3	323,7	359,1	353,7	381,8	397,2	414,9	419,1	439,5
Sociétés d'Etat et EPIC	32,1	30,9	46,6	43,5	47,6	42,4	42,4	54,2	60,0	54,2	51,7
A vue	24,8	22,0	33,8	19,1	28,3	25,8	25,5	37,1	23,0	18,1	16,6
A terme	7,3	8,9	12,8	24,4	19,3	16,6	16,9	17,1	37,0	36,1	35,1
Part. & Ent. privées	272,6	278,4	288,7	280,2	311,5	311,3	339,4	343,0	354,9	364,9	387,8
A vue	136,9	140,1	142,6	133,6	142,2	137,7	165,6	164,6	164,0	162,7	178,0
A terme	135,7	138,3	146,1	146,6	169,3	173,6	173,8	178,4	190,9	202,2	209,8
AUTRES POSTES NETS	12,1	4,7	(5,2)	12,8	(18,0)	9,1	16,6	28,9	27,8	24,2	40,7

Source : BCEAO.

(*) = données provisoires.

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA A FIN SEPTEMBRE 2009 ET PERSPECTIVES

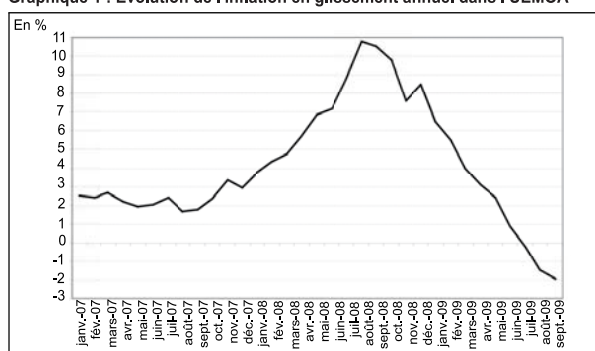
Le présent chapitre analyse l'évolution des prix à la consommation dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à fin septembre 2009 et dresse les perspectives d'inflation à fin décembre 2009 et en 2010.

Globalement, l'orientation baissière du taux d'inflation dans les pays membres de l'UEMOA, observée à partir du mois de septembre 2008, s'est maintenue en septembre 2009.

I - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA A FIN SEPTEMBRE 2009

Le taux d'inflation dans l'UEMOA a poursuivi, en septembre 2009, son orientation à la baisse observée depuis un an. En effet, il est ressorti, en glissement annuel, à -1,9% en septembre 2009, après -1,5% en août 2009 et -0,2% en juillet 2009, contre 0,9% à fin juin 2009, après un pic de 10,8% à fin août 2008. Il marque ainsi une chute de 12,7 points de pourcentage en treize mois. Le taux d'inflation a enregistré en septembre 2009 son niveau le plus bas depuis l'adoption de l'IHPC en décembre 1997.

Graphique 1 : Evolution de l'inflation en glissement annuel dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

La poursuite de la baisse du taux d'inflation dans l'Union est liée au repli des prix des céréales dans la plupart des pays en septembre 2009, impulsé par les

perspectives de bonnes récoltes de la campagne agricole 2009/2010.

Les composantes « Transport » et « Alimentation » demeurent les principales sources de la détente des prix au cours du troisième trimestre 2009. La fonction « Transport » a contribué à hauteur de -0,9 point de pourcentage à l'inflation totale de -1,9% en glissement annuel à fin septembre 2009. Cette évolution est liée à la baisse en rythme annuel de 13,6% des prix des carburants et de 7,0% des tarifs des transports, induite par la diminution de 33,1% des cours mondiaux du pétrole brut exprimés en francs CFA.

La composante « Alimentation » a contribué à hauteur de -0,8 point de pourcentage à l'inflation, en rapport avec le repli global des prix des céréales locales et importées.

Les composantes « Logement » et « Communication » ont également influé sur la tendance à la baisse de l'inflation, avec respectivement des contributions de -0,3 point et -0,1 point de pourcentage.

L'analyse de l'évolution de l'inflation selon l'origine géographique des biens et services confirme le repli des prix des produits locaux et des biens importés. Le recul des prix des biens et services locaux s'est situé à 1,5% à fin septembre 2009 contre une hausse de 0,9% en juin 2009, en rapport avec la détente des prix des céréales locales. La baisse des prix a été plus importante pour les biens importés, ressortant à 3,2% en septembre 2009 contre une hausse de 0,9% à fin juin 2009, en liaison notamment avec la diminution en rythme annuel des prix des carburants et du riz importé.

Les composantes « Produits locaux » et « Produits importés » ont contribué respectivement à hauteur de -1,1 point et -0,8 point de pourcentage à l'inflation, en glissement annuel, à fin septembre 2009.

Tableau 1 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation en glissement annuel*(en point de pourcentage)*

	Septembre 2008	Juillet 2009	Juillet 2009	Août 2009	Septembre 2009
Alimentation	6,8	0,4	-0,1	-0,4	-0,8
dont :					
Céréales non transformées	3,2	0	-0,3	-0,3	-0,5
Pain	0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Légumes frais	0,3	0,1	0,3	0,3	0,3
Viande de boeuf	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
Non alimentaire	3,7	0,5	-0,1	-1,1	-1,1
Logement	1,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,3
Communication	0	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1
Transport	1,5	0,2	-0,5	-1	-0,9
Autres postes non alimentaires	1,1	0,4	0,7	0,3	0,2
Total	10,5	0,9	-0,2	-1,5	-1,9

Sources : BCEAO, INS.

La décomposition de l'indice des prix selon la nature des produits (biens ou services), indique une accentuation de la baisse en glissement annuel des prix des biens. Le taux d'inflation des biens est ainsi passé de 0,3% en juin 2009 à -2,1% à fin septembre 2009, en rapport avec la poursuite du repli des prix des biens non durables, notamment les céréales.

Les prix des services sont également en baisse en glissement annuel de 1,5% à fin septembre 2009 contre une augmentation de 2,5% à fin juin 2009, traduisant essentiellement la décade en rythme annuel des coûts de transport en Guinée-Bissau (-16,0%), en Côte d'Ivoire (-10,8%), au Togo (-10,1%) et au Sénégal (-7,2%).

Les services et les biens ont contribué respectivement à hauteur de -0,5 point et -1,4 point de pourcentage à l'inflation en glissement annuel à fin septembre 2009.

Les prix des produits frais sont restés orientés à la baisse en septembre 2009. Cette évolution reflète la diminution des prix des céréales. Par ailleurs, la décade en glissement annuel des prix de la composante énergie (carburants, électricité, combustibles solides) est passée de 5,7% à fin juin 2009 à 8,7% à fin septembre 2009, principalement sous

l'incidence de la diminution en variation annuelle des prix des carburants.

Le rythme de progression de la composante de long terme de l'évolution du niveau général des prix a baissé. En effet, le taux d'inflation sous-jacente en glissement annuel calculé en excluant les produits les plus volatils, s'est situé à 0,1% à fin septembre 2009 contre 1,5% à fin juin 2009.

Le taux d'inflation est demeuré plus faible dans l'UEMOA que chez ses principaux pays partenaires. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel dans la Zone euro s'est établi à -0,3% à fin septembre 2009 contre -0,1% à fin juin 2009. Ainsi, l'Union a enregistré un différentiel d'inflation en glissement annuel favorable vis-à-vis de la Zone euro de 1,6 point de pourcentage à fin septembre 2009, contre un différentiel défavorable de 1,0 point de pourcentage relevé en juin 2009.

En outre, le taux d'inflation en glissement annuel en septembre 2009 dans les pays environnants reste largement supérieur à celui enregistré dans l'UEMOA. L'écart d'inflation favorable à l'Union atteint notamment 20,3 points de pourcentage vis-à-vis du Ghana et 12,3 points à l'égard du Nigeria contre respectivement 19,8 points et 10,3 points en juin 2009 et 9,7 points et 6,6 points en décembre 2008.

Tableau 2 : Evolution récente de l'inflation

(en pourcentage)

	Glissement annuel			Inflation en moyenne		
	Sept. 2008	Déc. 2008	Sept. 2009	Sept. 2008	Déc. 2008	Sept. 2009
Bénin	12	9,9	-0,1	7,4	7,9	3,5
Burkina	13,1	11,6	-0,2	10,5	10,7	3,6
Côte d'Ivoire	9,7	9	-2,2	5,5	6,3	1,9
Guinée-Bissau	12,9	8,7	-6,3	10,4	10,4	0,5
Mali	12,9	7,8	0,8	9,3	9,2	2,5
Niger	15,4	13,6	0,8	10,8	11,3	6,3
Sénégal	7,9	4,2	-4,2	5,9	5,8	-0,6
Togo	12,1	10,3	-1,8	8,4	8,7	2,8
UEMOA	10,5	8,5	-1,9	7	7,4	2
Zone euro	3,8	1,6	-0,3	3,6	3,3	0,2
Etats-Unis	5,4	0,1	-1,3	4,6	3,9	-0,9
Japon	2,1	0,4	-2,2	1,5	1,4	-1,1
Ghana	17,9	18,1	18,4	16,1	16,5	20,1
Nigeria	13	15,1	10,4	10,4	11,5	12,6

Sources : INS, BCEAO, Eurostat.

La disparité des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA est demeurée stable au cours du troisième trimestre 2009. En effet, l'écart-type des taux d'inflation en glissement annuel est ressorti à 2,6 points à fin septembre 2009 comme à fin juin 2009.

Le taux d'inflation en glissement annuel à fin septembre 2009 est négatif dans tous les pays de l'Union, à l'exception du Mali et du Niger où il est ressorti à 0,8%. Au Mali, il est passé de 0,4% à fin juin 2009 à 0,8% à fin septembre 2009, en rapport avec le renchérissement des produits de la pêche, des légumes et des céréales locales, notamment du petit mil, induit en partie par l'augmentation de la demande pendant la période du Ramadan. Au Niger, le taux d'inflation en glissement annuel demeure positif à 0,8% à fin septembre 2009 contre 7,1% à fin juin 2009. La progression des prix est principalement imprimée par le poste « épices et autres produits alimentaires », avec une contribution de 1,7 point de pourcentage. En revanche, les tensions sur les prix des céréales observées au Niger au cours des mois précédents se sont résorbées.

II – PERSPECTIVES D'INFLATION

Les projections d'inflation à fin décembre 2009 sont basées sur l'hypothèse d'un redressement des cours du baril de pétrole brut au cours des prochains mois, en raison des anticipations de sortie de crise en 2010. Elles supposent également une hausse de la production céréalière 2009/2010 par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Sur la base de ces hypothèses, le taux d'inflation en glissement annuel demeurerait négatif au quatrième trimestre 2009. Toutefois, la baisse des prix à fin décembre 2009 devrait connaître une atténuation par rapport à septembre 2009, en relation notamment avec une baisse de moindre ampleur des prix des céréales sur les trois derniers mois de 2009 par rapport à la même période de 2008. Le taux d'inflation se situerait à -2,1% à fin octobre 2009, à -0,8% à fin novembre et à -1,0% à fin décembre 2009.

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 1,2% en 2009, contre une prévision de 1,9% publiée en

septembre 2009 et une réalisation de 7,4% en 2008 (cf. tableau 7 en annexe).

L'évolution de l'inflation en 2010 sera déterminée en grande partie par le mouvement des prix des produits céréaliers, en rapport avec les résultats des campagnes agricoles 2009/2010 et 2010/2011. Elle sera également liée à la tendance des cours mondiaux du baril de pétrole brut, au niveau de l'inflation dans les pays partenaires, à l'évolution des prix des produits alimentaires importés, ainsi qu'à l'orientation du taux de change du dollar par rapport à l'euro.

Sur la base des hypothèses retenues pour ces différents facteurs (cf. annexe sur les hypothèses), le taux d'inflation en

glissement annuel remonterait au premier trimestre 2010. Il s'établirait à 1,2% à fin mars 2010, en rapport avec le renchérissement des carburants. La hausse des prix serait atténuée par la détente des prix des céréales locales dans la plupart des pays.

A fin décembre 2010, le taux d'inflation en glissement annuel est projeté à 2,1%. Il se situerait dans un intervalle allant de 1,1% à 2,8%, en tenant compte des incertitudes sur l'évolution des prix du pétrole en 2010.

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 2,2% en 2010 contre 1,2% en 2009 (cf. tableau 1 en annexe).

ANNEXE 1 : HYPOTHESES DE PROJECTION DE L'INFLATION EN 2010

Les prévisions d'inflation en 2010 sont basées sur les principales hypothèses ci-après :

- **une production vivrière de la campagne agricole 2009/2010 dans l'Union, en hausse par rapport à la moyenne des cinq dernières années.** En effet, selon les dernières estimations du CILSS, la production céréalière de la campagne pour l'UEMOA, serait en baisse de 5,2% par rapport à la campagne 2008/2009 et en hausse de l'ordre de 15,8% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Il est attendu un excédent céréalier qui se traduirait par une baisse des prix des céréales locales en 2010 par rapport à leurs niveaux de 2009. La production de la campagne agricole 2010/2011 est projetée en hausse (environ 3,0%) par rapport à celle de 2009/2010 ;

- **un cours du baril de pétrole brut à 80 dollars en moyenne en 2010 contre 60 dollars en 2009.** Cette hypothèse repose sur les anticipations d'une reprise de la croissance économique, notamment dans les pays développés et ceux émergents. En effet, selon le FMI, le taux de croissance économique des pays développés passerait de -3,4% en 2009 à 1,3% en 2010. Ce niveau projeté des cours du baril de pétrole brut induirait une hausse des prix à la pompe des carburants dans l'UEMOA. Pour tenir compte des incertitudes et de la volatilité des cours du pétrole, un scénario optimiste et un scénario pessimiste ont été retenus correspondant respectivement à un cours moyen du baril en 2010 à 70 dollars et 90 dollars ;

- **un cours moyen de l'euro en 2009 de 1,40 dollar en 2010 contre 1,35 dollar en 2009,** dans le prolongement de la tendance observée au dernier trimestre 2009. La dépréciation du dollar aura un effet modérateur sur les prix à l'importation dans l'UEMOA, notamment ceux des biens des pays asiatiques dont les monnaies sont liées à la devise américaine ;

- **une relative stabilité des prix des produits alimentaires importés,** notamment ceux du riz et de la farine de blé, en raison d'une offre suffisante. Selon la FAO, la production céréalière mondiale a baissé de 3,4% en 2009. Toutefois, le niveau important des stocks de clôture (+2,7% pour le blé et +4,3% pour le riz) devrait assurer une offre satisfaisante ;

- **la hausse du taux d'inflation dans la Zone euro,** principal partenaire commercial de l'Union, est prévue à 0,8% en 2010 contre 0,3% en 2009.

EVOLUTION DE L'INDICE HARMONISEE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PAYS DE L'UEMOA⁽¹⁾

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Variations mensuelles (en %)									
Avril 2009	1,2	0,1	0,3	-0,2	1,0	-0,8	-0,7	-0,3	0,1
Mai 2009	2,3	1,7	0,7	1,9	0,1	1,3	-0,9	0,9	0,6
Juin 2009	-1,8	0,4	-1,1	1,2	0,5	2,4	-0,4	0,5	-0,4
Juillet 2009	3,7	0,1	0,2	-0,3	2,6	0,5	0,4	2,1	0,9
Août 2009	-2,1	-0,3	0,1	-0,9	-0,1	0,2	1,4	-1,7	0,0
Septembre 2009	-0,7	-0,2	-0,8	-1,3	1,2	-0,6	0,5	-3,9	-0,5
Octobre 2009	-0,9	-0,5	-1,1	-1,5	-2,0	-2,3	1,1	1,6	-0,6
Glissements annuels (en %)									
Août 2008	15,2	14,0	9,0	14,6	12,8	15,4	7,4	16,0	10,8
Septembre 2008	12,0	13,1	9,7	12,9	12,9	15,4	7,9	12,1	10,5
Octobre 2008	10,3	12,0	9,6	12,9	10,3	12,3	7,5	12,0	9,8
Novembre 2008	8,0	10,3	7,9	10,3	8,3	12,3	4,2	7,3	7,6
Décembre 2008	9,9	11,6	9,0	8,7	7,8	13,6	4,2	10,3	8,5
Janvier 2009	7,6	8,1	7,1	9,2	6,2	11,8	2,3	7,9	6,5
Février 2009	6,6	8,5	5,8	5,8	5,4	10,3	1,8	6,7	5,5
Mars 2009	3,2	6,8	3,6	5,1	5,3	8,7	1,5	6,4	4,0
Avril 2009	4,8	6,4	3,1	1,0	3,2	8,0	0,4	3,1	3,1
Mai 2009	4,7	3,5	2,7	2,2	2,3	7,3	-0,4	1,1	2,4
Juin 2009	2,9	-0,6	0,8	-1,2	0,4	7,1	-1,2	2,4	0,9
Juillet 2009	3,4	1,5	-1,2	-3,3	0,2	1,9	-1,9	2,9	-0,2
Août 2009	-0,9	-0,4	-1,3	-5,8	-0,6	2,3	-3,0	-2,2	-1,5
Septembre 2009	-0,1	-0,2	-2,2	-6,3	0,8	0,8	-4,2	-1,8	-1,9
Octobre 2009	-1,4	-0,9	-2,6	-7,9	0,3	-0,3	-3,4	0,0	-2,1
Novembre 2009 (estimations)	0,0	-0,3	-1,1	-8,4	1,2	-0,7	-1,3	1,0	-0,8
Décembre 2009 (prévisions)	0,3	-0,1	-1,6	-6,3	1,1	-1,9	-0,7	-1,1	-1,0
Moyenne depuis le début de l'année (en %)									
Huit premiers mois de l'année 2008	6,9	10,1	5,0	10,0	8,9	10,2	5,7	7,9	6,5
Neuf premiers mois de l'année 2008	7,4	10,5	5,5	10,4	9,3	10,8	5,9	8,4	7,0
Dix premiers mois de l'année 2008	7,7	10,6	5,9	10,6	9,4	11,0	6,1	8,7	7,3
Onze premiers mois de l'année 2008	7,8	10,6	6,1	10,6	9,3	11,1	5,9	8,6	7,3
Année 2008	7,9	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	8,7	7,4
Moyenne six premiers mois de 2009	4,9	5,3	3,8	3,6	3,7	8,8	0,7	4,5	3,7
Moyenne sept premiers mois de 2009	4,7	4,8	3,1	2,5	3,2	7,8	0,3	4,3	3,1
Moyenne huit premiers mois de 2009	4,0	4,1	2,5	1,4	2,7	7,0	-0,1	3,4	2,5
Moyenne neuf premiers mois de 2009	3,5	3,6	1,9	0,5	2,5	6,3	-0,6	2,8	2,0
Moyenne dix premiers mois de 2009	3,0	3,1	1,5	-0,4	2,2	5,6	-0,9	2,5	1,6
Moyenne onze premiers mois de 2009 (estimations)	2,7	2,8	1,2	-1,2	2,1	5,0	-0,9	2,4	1,4
Année 2009 (prévisions)	2,5	2,6	1,0	-1,6	2,1	4,4	-0,9	2,1	1,2
Année 2010 (projections)	2,0	2,1	2,4	2,0	1,9	2,4	2,0	2,0	2,2

(1) Base 100=1996, sauf l'indice Guinée-Bissau qui est en base (100= Juillet 2001 - Juin 2002).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

CONTRIBUTION DES FONCTIONS DE L'IHPC A L'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL A FIN SEPTEMBRE 2009

(en points de pourcentage)

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,7	-0,8	-0,1	-3,9	1,2	1,8	-4,0	-0,5	-0,8
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,1	-0,1	0,0	0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,2	0,1	-0,2	0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0
Logement	-0,2	0,2	-0,7	-0,6	-0,3	0,4	0,2	-0,6	-0,3
Ameublement	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
Santé	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Transport	-1,0	-0,7	-1,1	-1,2	-0,3	-1,2	-0,5	-0,6	-0,9
Communication	0,0	0,0	-0,3	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1
Loisirs et culture	0,0	0,1	0,0	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0
Enseignement	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,1	-0,1	0,0
Restaurants et Hôtels	0,3	0,9	-0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1
Autres biens	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Ensemble	-0,1	-0,2	-2,2	-6,3	0,8	0,8	-4,2	-1,8	-1,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

EVOLUTION DES PRIX DES CEREALES DANS LES PAYS DE L'UEMOA

	sept.-08	oct.-08	nov.-08	déc.-08	janv.-09	févr.-09	mars-09	avr.-09	mai-09	juin-09	juil.-09	août-09	sept.-09	sept 09 / sept 08
Mais (prix en FCFA du sac de 100 Kg)														
Bénin	26 700	24 000	23 900	23 300	25 200	24 800	24 800	28 000	29 100	27 500	25 000	24 600	18 800	-29,6%
Burkina	23 750	20 000	16 500	14 700	18 400	18 000	18 100	18 100	17 300	17 800	18 500	19 100	18 800	-20,8%
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	20 300	18 800	16 500	15 100	16 200	17 200	17 600	17 400	17 800	18 500	19 200	19 800	20 000	-1,5%
Niger	22 647	18 514	16 166	17 600	19 552	20 000	19 600	19 000	19 300	18 322	21 250	22 500	20 500	-9,5%
Sénégal	22 500	23 000	21 400	21 300	22 500	22 500	22 500	22 500	20 800	22 500	22 500	22 500	22 500	0,0%
Togo	25 900	16 200	18 000	23 000	22 700	21 850	22 200	22 500	22 600	22 500	22 400	22 400	14 000	-45,9%
Petit mil (prix en FCFA du sac de 100 Kg)														
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina	24 000	23 700	23 600	18 400	20 400	19 400	19 200	18 600	18 400	18 900	22 100	22 400	22 000	-8,3%
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	19 700	19 600	19 400	16 900	16 600	17 400	17 600	17 500	17 600	17 900	19 300	20 500	22 000	11,7%
Niger	20 529	16 750	15 458	16 900	19 500	19 875	19 833	19 300	19 800	18 802	21 250	23 000	21 500	4,7%
Sénégal	25 800	25 300	23 000	22 900	25 000	25 000	25 000	25 000	23 300	25 000	25 000	25 000	25 000	-3,1%
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Riz importé en vrac (prix en FCFA du kg)														
Bénin	450	636	461	448	432	420	410	410	440	474	467	467	467	3,8%
Burkina	527	523	507	503	490	490	490	490	490	490	485	476	498	-5,5%
Côte d'Ivoire	365	378	372	372	370	370	325	350	350	350	350	310	300	-17,8%
Guinée-Bissau	450	450	526	460	446	414	400	400	400	400	380	380	373	-17,1%
Mali	465	477	460	463	460	458	444	444	444	444	444	444	400	-14,0%
Niger	420	444	495	462	487	456	450	450	440	440	440	460	430	2,4%
Sénégal	450	450	450	425	425	425	425	425	425	408	400	400	400	-11,1%
Togo	420	430	439	449	447	447	447	447	460	460	460	460	460	9,5%

Source : BCEAO.

EVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS DANS LES PAYS DE L'UEMOA

(Prix moyens mensuels en FCFA par litre, sauf indications contraires)

	sept.-08	février 2009	mars 2009	avril 2009	mai 2009	juin 2009	juillet 2009	août 2009	sept.-09	sept 2009/sept 2008 (en %)
Bénin										
Essence super	595	350	350	350	350	350	350	350	350	-41,2
Gazole	595	375	375	375	375	375	375	375	375	-37,0
Burkina										
Essence super	720	665	665	665	665	665	665	665	665	-7,6
Gazole	695	655	655	655	655	655	655	655	655	-5,8
Côte d'Ivoire										
Essence super	795	650	650	636	646	682	724	705	733	-7,8
Gazole	685	575	575	555	520	531	567	567	589	-14,0
Guinée-Bissau										
Essence super	801	570	545	545	578	589	595	611	617	-23,0
Gazole	729	528	497	484	499	506	510	525	530	-27,3
Mali										
Essence super	695	642	635	635	635	635	635	635	635	-8,6
Gazole	585	550	545	545	545	545	545	545	545	-6,8
Niger										
Essence super	670	476	476	476	476	476	476	476	476	-29,0
Gazole	664	492	492	492	465	465	465	465	465	-30,0
Sénégal										
Essence super	808	552	582	588	607	646	675	660	678	-16,0
Gazole	764	488	491	491	491	499	526	521	544	-28,8
Togo										
Essence super	595	500	479	445	445	445	505	505	505	-15,1
Gazole	590	495	474	440	440	440	500	500	500	-15,3

Source : BCEAO.

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

(Cotonou, le 16 décembre 2009)

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'est réuni, le mercredi 16 décembre 2009, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou, en République du Bénin, sous la présidence de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la BCEAO, son Président statutaire.

Le Conseil a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et s'est félicité de la nette décrue de l'inflation dans la zone. Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est situé à -1,9% à fin septembre contre 0,9% à fin juin 2009. Il ressortirait à -1,0% en décembre 2009, sous l'effet de la bonne campagne agricole 2009/2010 et de la modération des prix à la pompe des carburants qui demeurent inférieurs à leur niveau de la fin de l'année 2008.

Le Conseil a relevé que les effets positifs des signes de reprise de l'activité économique au plan international, tardent à se manifester sur les performances économiques de l'Union. En effet, les dernières prévisions situent le taux de croissance du PIB de l'UEMOA à 3,0% en 2009 contre des projections initiales de 4,7%. Pour l'année 2010, les perspectives économiques s'annoncent meilleures, le PIB de l'Union étant attendu en progression de 4,0%, sous l'effet essentiellement de la bonne campagne agricole 2009/2010.

Les Administrateurs ont exhorté l'ensemble des Etats à poursuivre et intensifier les efforts d'assainissement des finances publiques, à travers une maîtrise accrue des dépenses de l'Etat, une réduction effective des arriérés de paiement intérieurs conformément aux engagements pris et par la mise en œuvre de mesures idoines afin d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement.

Le Conseil d'Administration a encouragé la Banque Centrale à poursuivre l'orientation

imprimée à la politique monétaire depuis le début de l'année 2009, en vue de soutenir la reprise de l'activité économique dans l'Union. Il a, à cet égard, invité les établissements de crédit à davantage d'efforts pour répercuter les décisions de la Banque Centrale sur le coût du crédit, afin de mieux contribuer à la relance des investissements dans l'Union.

Les Administrateurs ont également encouragé les Etats et la Banque Centrale à mettre en œuvre de manière diligente l'ensemble des mesures arrêtées lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres du 20 novembre 2009, en vue d'une meilleure coordination des émissions de titres publics et d'une couverture adéquate des besoins de trésorerie des Etats sur le marché.

Le Conseil d'Administration a adopté les programmes monétaires arrêtés par la BCEAO pour les Etats membres de l'UMOA au titre l'année 2010. Il a approuvé le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2010.

Le Conseil a ensuite marqué son accord pour la participation de la Banque Centrale au capital du Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA), ainsi que pour l'acquisition d'actions supplémentaires allouées par la société SWIFT srl.

Le Conseil d'Administration a approuvé les orientations pour la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation dans l'UEMOA, et recommandé leur adoption par le Conseil des Ministres de l'UMOA. Il a, par ailleurs, donné un avis favorable à la démarche commune des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) en vue de parvenir à une résolution des problèmes de concurrence normative entre, d'une part, le droit bancaire et financier de l'UEMOA et de l'UMAC et, d'autre part, le droit de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Les Administrateurs ont émis un avis favorable pour la suspension, par le Conseil des Ministres, de la mise en œuvre du dispositif de l'agrément unique, eu égard aux risques et aux implications juridiques de la création des succursales dans le contexte actuel où il est requis des banques et établissements financiers dans l'UEMOA un relèvement de leur capital minimum.

Le Conseil d'Administration a été informé de l'état d'adoption des textes de base de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, ainsi que de celle des textes juridiques transmis par la BCEAO pour insertion dans les ordres juridiques internes des Etats membres de l'UMOA. Il a invité les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à accélérer et finaliser le processus d'adoption des textes de la Réforme Institutionnelle.

Le Conseil a pris connaissance des actions engagées par la BCEAO en vue de se doter d'un plan de continuité de ses activités essentielles et d'accroître sa résilience face aux situations de crise.

Les membres du Conseil d'Administration tiennent à exprimer, aux Autorités et au peuple béninois, leurs remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour.

Fait à Cotonou, le 16 décembre 2009

Le Président du Conseil d'Administration

Philippe-Henri DACOURY-TABLEY

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

(Abidjan, le 20 novembre 2009)

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni en session extraordinaire, le 20 novembre 2009, dans les locaux de l'Agence Principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire, sous la Présidence de Monsieur Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Martin GBEDEY, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

La session du Conseil a été consacrée au bilan de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres extraordinaire du 27 juillet 2009, relatives à l'apurement des arriérés de paiement sur la dette publique intérieure dans les Etats membres de l'Union.

Le Conseil des Ministres a noté avec satisfaction que sur les ressources

financières d'un montant global d'environ 900 milliards, identifiées pour apurer les arriérés de paiement intérieur, environ 700 milliards ont été mobilisés avec l'appui de la Banque Centrale. Les Ministres ont, à cet effet, félicité la Banque Centrale pour la diligence avec laquelle les décisions du Conseil ont été mises en œuvre.

Analysant l'évolution du marché de la dette publique à la lumière des dernières émissions de bons et obligations du Trésor réalisées, les Ministres ont pris, sur proposition de la Banque Centrale, des décisions en vue d'améliorer le fonctionnement du marché et permettre ainsi aux Etats de mieux couvrir leurs besoins de financement.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence, Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire, au Gouvernement, ainsi qu'au Peuple ivoiriens, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Abidjan, le 20 novembre 2009

Le Président du Conseil des Ministres

Charles Koffi DIBY

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

(Cotonou, le 17 décembre 2009)

Le Conseil des Ministres de l'Union s'est réuni en session ordinaire, le jeudi 17 décembre 2009, dans les locaux de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Cotonou, en République du Bénin, sous la présidence de Monsieur Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, le Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Soumaïla CISSE, le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE et le Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), Monsieur Léné SEBGO.

Au titre de la BCEAO, le Conseil, après examen de la situation économique, financière et monétaire de l'Union, s'est réjoui de la poursuite de la détente de l'inflation dans la zone amorcée depuis le début de l'année 2009.

Les Ministres ont relevé que les effets de la reprise de l'activité économique au plan international tardent à se manifester sur les économies des Etats membres de l'Union. Ils ont noté que, malgré les incertitudes qui caractérisent le contexte actuel, les perspectives économiques de l'Union laissent apparaître une légère amélioration en 2010 par rapport aux performances de l'année 2009. Pour consolider cette tendance favorable, le Conseil a recommandé la mise en œuvre diligente de l'ensemble des mesures de soutien à l'activité économique prises au plan communautaire pour l'apurement des arriérés de paiement intérieurs des Etats, la relance de la production agricole vivrière et la résolution de la crise énergétique.

Les Ministres ont également demandé l'accélération de la mise en œuvre des mesures arrêtées lors de leur réunion

extraordinaire du 20 novembre 2009, en vue d'une meilleure coordination des émissions de titres publics et d'une couverture adéquate des besoins de financement des Etats sur le marché financier régional.

Les Ministres ont décidé de consacrer une session extraordinaire, au cours du premier trimestre de l'année 2010, au mécanisme de revue par les pairs au niveau du Conseil.

Le Conseil s'est félicité de l'orientation accommodante imprimée à la politique monétaire par la Banque Centrale. Il a exhorté les établissements de crédit de l'Union à soutenir les efforts de relance de l'activité économique dans l'union, par la répercussion des décisions de politique monétaire de la Banque Centrale sur les taux débiteurs et le volume du crédit.

Les Ministres ont décidé de conduire, de concert avec le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), les actions nécessaires pour une résolution de la question de la concurrence normative qui existe entre, d'une part, le droit bancaire et financier de ces deux zones et, d'autre part, le droit de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé les orientations pour la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation dans l'UEMOA, et instruit les Organes et Institutions communautaires à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en place, dans les meilleurs délais, de ce segment important du marché financier régional.

Le Conseil a pris acte de l'état d'adoption des textes de base de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, ainsi que de celle des textes juridiques transmis par la BCEAO pour insertion dans les ordres juridiques internes des Etats membres de l'Union. Il a invité les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à accélérer et

finaliser le processus d'adoption des textes de la Réforme Institutionnelle.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Conseil a pris connaissance des conclusions des travaux de la 78^e session de la Commission Bancaire, tenue le 14 décembre 2009.

Au titre du Conseil Régional, les Ministres ont d'abord approuvé le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 25 septembre 2009 à Lomé, au Togo. Ils ont ensuite procédé à l'approbation du budget du CREPMF pour l'année 2010. Les membres du Conseil ont également pris connaissance de l'évolution des activités du marché financier régional au cours du troisième trimestre de l'année 2009. Ils ont enfin été informés de la prestation de serment, ce jour, des nouveaux membres du Conseil Régional et de son Président. Il s'agit de :

- Monsieur Léné SEBGO, Président, Membre représentant le Burkina Faso ;
- Madame Yémalin Viviane Agnès HOUENOU-KANEHO, Membre représentant la République du Bénin ;
- Monsieur Lami BLE, Membre représentant la République de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Sidi Mohamed TRAORE, Membre représentant la République du Mali ;
- Monsieur Babacar CISSE, Membre représentant la République du Sénégal ;
- Monsieur Mathèrunwa GNAGNA-WAKA, Membre représentant la République togolaise ;
- Monsieur Fernando Jorge RIBEIRO, Membre, Magistrat ;
- Monsieur Taïbou MBAYE, Membre, Expert-Comptable.

Au titre de la BOAD, le conseil a approuvé la Note sur l'actualisation de la Déclaration de Politique Générale, les perspectives financières 2009-2013, ainsi que la Proposition de modalité de prise en charge par les Etats, des frais financiers des bons

admissibles en représentation des réserves obligatoires des banques, auprès de la BCEAO.

Les Ministres ont pris connaissance de différents dossiers concernant notamment le projet de budget d'équipement et de fonctionnement de l'exercice 2010, la concessionnalité des prêts de la BOAD aux Etats membres de l'UEMOA, l'état de recouvrement des créances sur prêts de la Banque au 30 novembre 2009, l'état d'avancement du projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA, la proposition de création d'un comité de crédit au sein du Conseil d'Administration de la BOAD, le rapport d'exécution de l'émission de bons BOAD 2009-2016, la mise en place d'un Schéma Directeur Informatique 2009-2013, le projet de refinancement de créances souveraines UEMOA et des décisions de la 75^e réunion du Conseil d'Administration tenue à Cotonou, le 15 décembre 2009.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a examiné et adopté des projets de textes touchant plusieurs domaines de l'intégration.

Les membres du Conseil ont d'abord examiné la situation économique et financière des économies de l'Union en 2009 et les perspectives pour 2010. Ils ont noté le ralentissement du taux de croissance économique qui restera toutefois au dessus de la moyenne relevée au niveau des économies de l'Afrique subsaharienne en 2009. Afin de donner plus d'impulsion à l'activité économique, le Conseil des Ministres a souligné l'impérieuse nécessité de consolider le climat de paix actuel dans l'Union et d'accélérer le rythme de mise en œuvre des réformes pouvant impulser l'investissement.

Les membres du Conseil se sont ensuite préoccupés de la situation difficile des finances publiques qui se traduit par des déficits budgétaires élevés et des accumulations de nouveaux arriérés de paiement intérieur. Le Conseil tout en félicitant les Institutions régionales pour les efforts déployés pour atténuer l'impact des accumulations sur l'activité économique, l'emploi et la stabilité du système financier,

a invité les Etats membres à prendre des mesures appropriées afin de contenir la forte progression des dépenses courantes et d'apurer le stock d'arriérés de paiement intérieur à travers, notamment, le recours au marché de la dette publique.

Au terme de l'examen des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité au titre de la période 2010-2014, le Conseil a adopté les projets de Décisions y relatifs.

Les membres du Conseil ont ensuite examiné et adopté un projet de Décision portant Programme d'Appui aux réformes du cadre harmonisé des Finances Publiques au sein de l'UEMOA.

L'objectif visé par cet acte communautaire est de permettre à la Commission de disposer du cadre juridique nécessaire pour son appui aux Etats membres dans la mise en œuvre des Directives du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA.

Le Conseil a également adopté deux projets de Décisions portant, respectivement, adoption des critères et indicateurs de la transition fiscale au sein de l'UEMOA et création du dispositif institutionnel de suivi du Programme de Transition Fiscale au sein de l'Union.

La Décision portant adoption des critères et indicateurs offre à la Commission et aux Etats de l'Union des outils pour évaluer la performance des administrations fiscales et douanières et suivre le niveau de mobilisation des ressources fiscales, au regard des critères fixés par le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA, notamment le critère du taux de pression fiscale.

La Décision portant création du dispositif institutionnel de suivi du Programme de Transition Fiscale au sein de l'UEMOA met en place des Comités Nationaux et un Comité Régional de pilotage de la transition fiscale.

L'adoption de ces deux textes permet de créer un mécanisme pour le suivi de l'exécution du Programme de Transition

Fiscale, dont l'un des objectifs fondamentaux est l'amélioration significative du niveau de mobilisation des recettes fiscales dans les Etats de l'Union et l'accroissement de la part des recettes de la fiscalité intérieure dans les ressources fiscales totales.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le Conseil a adopté un projet de Décision portant nomination des membres et du Président et du jury du Diplôme d'Etudes Supérieures en Comptabilité et Gestion Financière au sein de l'UEMOA. Les membres du Conseil ont ainsi actualisé leur précédente Décision de nomination des membres et du Président de ce jury, pour la période académique 2005-2008.

Ils ont, dans le même cadre, adopté un projet de Décision portant nomination des membres et du Président du jury du Diplôme d'Expertise Comptable et Financière au sein de l'UEMOA, pour la période académique 2009-2012.

Dans le domaine de la Facilitation des Transports et Transit Routiers, le Conseil a examiné et adopté un projet de Règlement portant régime juridique des Postes de Contrôle Juxtaposés aux frontières des Etats membres de l'UEMOA. Cet instrument juridique dote les Postes de Contrôle Juxtaposés d'un statut, régit les modalités de juxtaposition des Administrations des deux Etats frontaliers concernés et définit les règles de fonctionnement applicables sur la plateforme des Postes.

Le Conseil a également adopté un projet de Décision modifiant les articles 2 et 5 de la Décision N°08/2001/CM/UEMOA du 26 novembre 2001, portant adoption et modalités de financement d'un Programme Communautaire de Construction de Postes Juxtaposés aux frontières entre les Etats membres de l'UEMOA.

Le Conseil a, à travers cet instrument juridique, arrêté des règles facilitant la construction des Postes de Contrôle Juxtaposés. Ces règles prévoient la construction de ces Postes, non seulement sur les ressources propres de l'Union, avec l'appui de partenaires au développement, mais également, sur des ressources

provenant du secteur privé. Elles permettent d'ouvrir à la concurrence la gestion et l'exploitation des Postes de Contrôle Juxtaposés aux entreprises privées de la sous-région et aux entreprises internationales.

Les membres du Conseil ont enfin adopté un projet de Décision portant création et gestion des corridors de l'Union permettant à la Commission de disposer d'un cadre juridique à cet effet.

Cet acte communautaire crée les corridors de l'Union, détermine leurs organes de gestion, ainsi que leur mode de financement et de fonctionnement.

En application des dispositions de l'article 7 du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine, Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau a été porté à la présidence

du Conseil, en remplacement de Monsieur Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, dont le mandat est arrivé à expiration. Les membres du Conseil ont remercié et félicité le Ministre DIBY pour sa hauteur d'esprit et la qualité avec laquelle il a dirigé leurs débats.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour au Bénin, expriment à son Excellence, Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin, au Gouvernement ainsi qu'au peuple béninois leur profonde gratitude.

Fait à Cotonou, le 17 décembre 2009

Le Président du Conseil des Ministres

Charles Koffi DIBY

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ADOPTEES PAR LA BCEAO ENTRE JANVIER 2002 ET DECEMBRE 2009¹

7 janvier 2002

La Banque Centrale a procédé, valeur 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants, dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5,00%.

16 avril 2002

La Banque Centrale a relevé de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont établis comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

- Bénin : 9,00% ;
- Burkina : 3,00% ;
- Côte d'Ivoire : 5,00% ;
- Guinée Bissau : 3,00% ;
- Mali : 9,00% ;
- Niger : 5,00% ;
- Sénégal : 9,00% ;
- Togo : 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

7 juillet 2003

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de

stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

20 octobre 2003

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au financement sain et à un

1. Il s'agit des mesures ayant entraîné une modification des instruments de politique monétaire.

moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO.

16 mars 2004

La Banque Centrale a relevé de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont établis comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

- Bénin : 13,00%
- Burkina : 3,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 5,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

22 mars 2004

Au regard des évolutions favorables constatées au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de base des taux directeurs en 2003, traduisait la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à

un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

16 juin 2005

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00%
- Burkina : 7,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 9,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

24 août 2006

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable. Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

1^{er} trimestre 2007

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

2^e trimestre 2007

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

3^e trimestre 2007

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

4^e trimestre 2007

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.

1^{er} trimestre 2008

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante-neuf le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 65,1 et 135,5 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2008

Poursuivant ses interventions sur le marché monétaire au cours du deuxième trimestre 2008, la Banque Centrale a organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à soixante-douze le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 97,8 et 147,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,7500% à 4,2500%, contre une plage de 2,7500% à 4,4000% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2008

Au cours du troisième trimestre 2008, la BCEAO, tenant compte des risques pesant sur la stabilité des prix au sein de l'Union, a décidé, à compter du 16 août 2008, du relèvement d'un demi (½) point de pourcentage de son principal taux d'intervention, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter de 4,25% à 4,75%. Le taux d'escompte a été fixé à 6,75%.

En outre, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités. Le montant mis en adjudication est resté stable à 100,0 milliards entre le 30 juin 2008 et le 30 septembre 2008. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,9720% à 4,5682% contre une plage de 3,9407% à 4,2331% le trimestre précédent.

4^e trimestre 2008

Dans le contexte du quatrième trimestre 2008 marqué par le début des répercussions de la crise financière sur l'activité économique, un niveau encore élevé de l'inflation et un rythme de croissance relativement soutenu des crédits à l'économie, la Banque Centrale a maintenu inchangé son principal taux directeur. Ainsi, le taux de pension est demeuré à 4,75%, son niveau en vigueur depuis le 16 août 2008.

En outre, la Banque Centrale a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités, en portant le montant mis en adjudication de 100,0 milliards le 30 septembre 2008 à 160,0 milliards le 31 décembre 2008. La conduite de ces opérations par la Banque Centrale a contribué à satisfaire les besoins en ressources des banques et à limiter les tensions sur les taux.

1^{er} trimestre 2009

La conduite de la politique monétaire, au cours du premier trimestre 2009, a été marquée par le renforcement du cadre opérationnel de la BCEAO sur le marché monétaire, qui s'est traduit depuis le 19 février 2009 par l'activation du guichet d'appels d'offres à un mois, en sus de celui à une semaine.

Ces actions de la BCEAO visaient à rassurer les banques sur la volonté de la Banque Centrale à couvrir leurs besoins de liquidité. Elles ont, par ailleurs, contribué à faire évoluer, en mars 2009, les taux du marché interbancaire à une semaine dans l'intervalle compris entre le taux minimum de souscription et celui de la pension. En

effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,71% en mars 2009 contre 4,87% en février 2009 et 6,02% en décembre 2008, se situant entre le taux minimum des appels d'offres à une semaine (3,7500%) et celui de la pension (4,7500%).

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,8068% à 4,7490% contre une plage de 4,4986% à 4,7435% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2009

La conjoncture économique et financière de l'Union durant le deuxième trimestre 2009 a été marquée par la détérioration des perspectives de croissance et l'apparition de tensions sur les finances publiques, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes et de ralentissement de la progression de l'encours des crédits à l'économie.

Dans ce contexte, la BCEAO a procédé à une baisse de 0,50 point de pourcentage de ses taux directeurs. Ainsi, à compter du 16 juin 2009, le taux de pension a été ramené de 4,75% à 4,25% et le taux d'escompte qui sert de référence en matière de pénalité, de 6,75% à 6,25%. Cette baisse des taux directeurs de la Banque Centrale devrait ainsi donner aux banques une marge de réduction de leurs taux débiteurs.

Par ailleurs, dans le souci de renforcer le signal envoyé au marché à travers la baisse des taux directeurs et d'accroître la capacité des banques à financer l'économie, la BCEAO a revu à la baisse les coefficients de réserves obligatoires dans quatre Etats de l'Union (Bénin, Mali, Niger et Sénégal). Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans ces Etats sont fixés comme suit à compter du mardi 16 juin 2009 :

Bénin : 9,0% au lieu de 15,0% ;
Mali : 7,0% au lieu de 9,0% ;
Niger : 7,0% au lieu de 9,0% ;
Sénégal : 7,0% au lieu de 9,0%.

Les coefficients des réserves obligatoires restent inchangés au Burkina (7,0%), en Côte d'Ivoire (5,0%), en Guinée-Bissau (3,0%) et au Togo (3,0%).

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires demeure fixé à 5,0% dans tous les États membres de l'Union.

La BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires et mensuelles de couverture des besoins en liquidités des banques. Ces actions ont contribué à faire replier les taux du marché interbancaire à une semaine. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,37% en juin 2009, contre 4,63% en mai 2009 et 4,71% en mars 2009. Sur les deux dernières semaines du mois de juin qui ont suivi la décision de la Banque Centrale, le taux moyen interbancaire sur cette maturité s'est élevé à 4,14%, en dessous du nouveau taux de la pension.

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,5653% à 3,9923%, contre une plage de 3,8068% à 4,7490% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2009

Au cours du troisième trimestre 2009, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs en rapport avec l'évolution favorable de l'inflation. Ainsi, la BCEAO a poursuivi une politique accommodante en

vue d'un soutien à la reprise de l'activité économique au sein des pays de l'Union, dans le sillage de la tendance amorcée dans les pays industrialisés. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à 4,25% et 6,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

La BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques. La baisse des taux directeurs et les injections régulières de liquidités ont contribué à faire replier le taux du marché interbancaire à une semaine qui s'est inscrit à 4,09% en septembre 2009, en dessous du taux de pension, contre 4,37% en juin 2009 et 4,63% en mai 2009.

Durant le troisième trimestre 2009, les montants mis en adjudication sur le guichet des enchères hebdomadaires ont été ajustés, afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les établissements de crédit. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,2662% à 3,3646%, contre une plage de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a maintenu les adjudications à taux fixes et à montants illimités sur le guichet à un mois, afin de rassurer les établissements de crédit sur la disponibilité de la Banque Centrale à les accompagner dans le financement de l'économie, dans une période marquée par une atténuation des tensions inflationnistes.

Avis n° 01/2009/SEC du 15 octobre 2009 aux banques et établissements financiers relatif à la mise en œuvre de la décision de relèvement du capital social minimum des établissements de crédit de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

Au cours de sa session du 25 septembre 2009, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a pris connaissance des actions entreprises par les différentes parties concernées en vue du respect de la décision de relèvement du capital social minimum applicable aux banques et établissements financiers de l'Union à dix (10) milliards et à trois (3) milliards respectivement. A cet égard, il a souligné la responsabilité particulière des actionnaires et de leurs mandataires sociaux dans la mise en œuvre de la mesure.

Le délai du 31 décembre 2010, fixé pour la réalisation de la première phase qui porte

sur le relèvement du capital à 5 milliards pour les banques et à 1 milliard pour les établissements financiers, devra être strictement respecté. Aucune dérogation ne sera accordée.

Le présent avis sera notifié aux banques et établissements financiers et publié partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le 15 octobre 2009

Le Gouverneur

Philippe-Henri DACOURY-TABLEY

CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS DE L'UNION

BENIN

1^{er} octobre 2009 - Organisation à Cotonou d'un mini-séminaire d'échanges sur le thème « *Les accords de coopération sur la migration et le développement : lien avec la gestion des migrations professionnelles au Bénin* ».

- Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant approbation de la lettre de cadrage de la réforme foncière.

- Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la commission Nationale des Frontières.

1^{er}-2 octobre 2009 - Tenue à Parakou d'un atelier de formation, organisé par le Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle au profit des agents des collectivités locales sur le thème : « *Le développement personnel et la culture de l'excellence* ».

5 octobre 2009 - Lancement à Cotonou par le Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales et son homologue de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, des travaux d'un atelier d'opérationnalisation du projet d'alphabétisation des bénéficiaires du microcrédit aux plus pauvres.

- Célébration à Cotonou de la journée mondiale de l'Habitat sur le thème : « *Lotissement et planification urbaine au Bénin* ».

5-7 octobre 2009 - Séjour au Bénin d'une délégation de la Cour de Justice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conduite par sa Présidente, Madame Awa Nana DABOYA.

6-9 octobre 2009 - Tenue à Cotonou de la 2^e conférence de l'Observatoire des Ressources Humaines en santé, initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

9 octobre 2009 - Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Centre National de Transfusion Sanguine.

12 octobre 2009 - Tenue à Cotonou d'une rencontre internationale ayant pour dénomination « *L'appel de Cotonou contre les faux médicaments* », organisée par la Fondation Chirac.

12-14 octobre 2009 - Séjour au Bénin de Monsieur Pierre André WILTZER, Président du Conseil d'Administration de l'Agence Française de Développement (AFD).

12-16 octobre 2009 - Organisation à Cotonou d'un atelier régional de formation sur la mise en œuvre et la gestion financière des projets financés par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA).

13 octobre 2009 - Tenue à Cotonou d'une rencontre des acteurs de la microfinance, en vue de l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du document de la politique de développement de la microfinance au Bénin.

- Cérémonie de remise du rapport sur l'impact de la crise économique et financière mondiale sur le développement économique et social du Bénin.

- Inauguration par le Président Boni YAYI et le Président du Conseil d'Administration de l'Agence Française de Développement, Monsieur Pierre André WILTZER, d'une école pilote à Tokan, Commune d'Abomey-Calavi (Département de l'Atlantique).

15 octobre 2009 - Organisation à Cotonou d'une table ronde pour le financement du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

19 octobre 2009 - Inauguration par le Président Boni YAYI de la route Djougou-N'dali d'un coût global de dix neuf milliards quatre millions cent quarante six mille deux cent dix mille FCFA (19.004.146.210 FCFA).

20 octobre 2009 - Le Président Boni YAYI lance les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Ouaké-Fontière Togo dans la commune de Ouaké (Département de la Donga).

- Rencontre du Président Boni YAYI avec les femmes de la commune de Djougou, en vue de faire le point des actions entreprises par le Gouvernement dans les secteurs de la microfinance et de l'éducation.

21 octobre 2009 - Lancement par le Président Boni YAYI, des travaux de réhabilitation de la route Birni-Kouandé dans les Départements de l'Atacora et de la Donga.

22-23 octobre 2009 - Tenue à Cotonou des travaux de la première session de la Commission mixte de coopération bénino-indienne.

23 octobre 2009 - Signature à Cotonou d'un accord de prêt d'un montant de 15 millions de dollars américains entre le Bénin et l'Inde.

26 octobre 2009 - Cérémonie de la rentrée judiciaire 2009-2010 à la Cour d'appel de Parakou sur le thème « *Justice entre lenteur et crédibilité* ».

27 octobre 2009 - Ouverture au Palais des Gouverneurs, à Porto-Novo, de la 2^e session ordinaire du Parlement au titre de l'année 2009, consacrée principalement à l'examen du projet du budget général de l'Etat (gestion 2010).

- Tenue à Grand-Popo (Département du Mono) d'un atelier organisé par le Millennium Challenge Account Bénin (MCA-Bénin) sur la validation de l'avant-projet du livre blanc de politique foncière.

- Le Conseil des Ministres adopte un projet de décret portant adoption du document de Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC).

28 octobre 2009 - Tenue à Cotonou d'un symposium avec pour thème « *Les défis émergents de sécurité en Afrique* ».

29 octobre 2009 - Le Président Boni YAYI procède à l'inauguration officielle du Siège

du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) sis dans l'enceinte de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

30 octobre 2009 - Visite à la ferme de Kpinnou (Département du Mono) d'une délégation d'hommes d'affaires du groupe agro-alimentaire brésilien « *Carreteiro* ».

COTE D'IVOIRE

4 novembre 2009 - Visite au Ghana du Chef de l'Etat, S.E.M. Laurent GBAGBO sur invitation du Président de la République du Ghana, SEM John Evans ATTA-MILLS.

10 novembre 2009 - Remise de la liste électorale provisoire au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies en Côte d'Ivoire, M. Yun-Gi CHOI, par le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), M. Beugré MAMBE.

12 novembre 2009 - Examen par le Conseil des Ministres de la réforme de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE).

18 novembre 2009 - Le Fonds International du Développement Agricole (FIDA) octroie un don de 5 milliards de FCFA à la Côte d'Ivoire dans le cadre du projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté.

- Le Fonds Monétaire International (FMI) met à la disposition de la Côte d'Ivoire une enveloppe de 25 milliards de francs CFA dans le cadre de la mise en œuvre de son programme économique et financier conclu le 27 mars 2009.

19 novembre 2009 - L'Ambassadeur d'Italie en Côte d'Ivoire, S.E.M. Jean Carlo IZZO et le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Charles Koffi DIBY ont paraphé les documents relatifs à l'annulation de la totalité des arriérés de dette (28,1 milliards de FCFA) dus à l'Italie par la Côte d'Ivoire.

17-19 novembre 2009 - Tenue à Abidjan du séminaire sur la sécurisation des marchandises en transit.

20 novembre 2009 - Publication par le Conseil Constitutionnel de la liste des candidats retenus pour participer à la prochaine élection présidentielle en Côte d'Ivoire.

26 novembre 2009 - Publication du budget 2010 de la Côte d'Ivoire par le Conseil des Ministres.

1^{er} décembre 2009 - Signature par le Président de la République de l'ordonnance n° 2009-384 relative aux mesures de promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux. Selon cette ordonnance, les impôts, taxes et autres prestations en argent dus à l'Etat de Côte d'Ivoire seront désormais payés par chèque ou par virement bancaire. De même, toute somme de plus de 100.000 FCFA due par l'Etat devra être réglée par la même voie.

- Signature entre le Canada et la Côte d'Ivoire d'un accord bilatéral de restructuration de dette. Au titre de cet accord, le Gouvernement canadien a annulé 22,4 milliards de FCFA de dette de la Côte d'Ivoire et rééchelonné 23,1 milliards de FCFA sur 23 ans, avec 6 ans de délai de grâce.

7 décembre 2009 - Le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Charles Koffi DIBY, et le Chef de la Délégation Européenne en Côte d'Ivoire, M. Michel ARRION, ont paraphé une convention de financement d'un montant de 8,4 milliards de FCFA permettant l'apurement de la dette de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de la Banque Européenne d'Investissement.

9 décembre 2009 - Signature entre le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Charles Koffi DIBY, et l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, S.E.M. Jean Marc SIMON, d'un accord portant sur la remise de la dette extérieure ivoirienne d'un montant de 205 milliards de FCFA due à la France.

21 décembre 2009 - Signature d'une convention portant sur le financement de projets de sept associations rurales de

développement communautaire, d'un montant de 25 millions de FCFA, entre l'Ambassadeur des Etats-Unis, S.E. M^{me} Wanda NESBIT, et les représentants d'associations.

23 décembre 2009 - Adoption du projet de budget 2010 par le Conseil des Ministres.

- Annulation par le Royaume de Norvège de 4,46 milliards de FCFA, représentant la moitié de sa dette envers la Côte d'Ivoire.

NIGER

3 novembre 2009 - Le Chef de l'Etat, S.E.M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience le Secrétaire Exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), M. Abdullahi UMAR GANDUJE. Leur entretien a porté sur les problèmes auxquels fait face l'Institution.

6 novembre 2009 - Le Conseil des Ministres a examiné et adopté le projet d'ordonnance portant loi de finances pour l'année budgétaire 2010.

9 novembre 2009 - Le Premier Ministre nigérien, S.E.M. Ali Badjo GAMATIE a été reçu par le Président de la République du Ghana, S.E.M. John Atta Mills, dans le cadre d'une mission d'explication dans les pays de la sous-région sur la situation politique au Niger.

10 novembre 2009 - Visite du Premier Ministre nigérien, S.E.M. Ali Badjo GAMATIE au Liberia pour s'entretenir avec les autorités de ce pays sur la situation politique au Niger.

14 novembre 2009 - Cérémonie officielle d'installation des députés de la première législature de la 6^e République.

20 novembre 2009 - Le Chef de l'Etat, S.E.M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience l'ancien Président de la République Fédérale du Nigeria, le Général Abdoulsalami ABOUBACAR. La cérémonie s'est déroulée en présence de M^{me} Aïchatou MINDAOUDOU, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

23 novembre 2009 - Signature par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ali Mahaman LAMINE ZEINE, d'un accord de prêt de deux milliards huit cent millions (2.800.000.000) de Francs CFA, relatif au financement du Projet d'Appui au renforcement de l'Agriculture (PASA) Phase II.

- Visite du Premier Ministre, S.E.M. Ali BADJO GAMATIE, à l'Institut National de la Statistique du Niger, dans le cadre de l'évaluation de la situation alimentaire du pays.

14 décembre 2009 - Rencontre entre le Premier Ministre, S.E.M. Ali BADJO GAMATIE,

et les Chefs d'entreprise du secteur public et privé du Niger dans le cadre du financement des jeunes entrepreneurs.

- Cérémonie d'ouverture du séminaire de sensibilisation des acteurs économiques nigériens sur le marché financier régional, présidée par le Premier Ministre, S.E.M. Ali BADJO GAMATIE.

21 décembre 2009 - Ouverture du dialogue inter-nigérien initié par le Médiateur de la CEDEAO pour sortir de la crise politique.

27 décembre 2009 - Tenue des élections municipales sur toute l'étendue du territoire nigérien.

LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO – de 1956 à 2008 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques – de 1956 à 2004
 - Statistiques monétaires (mensuel)
 - Statistiques économiques (trimestriel)
 - Etudes et recherche (trimestriel)
 - Informations générales (trimestriel)
- 3 - Bulletin mensuel de conjoncture - d'octobre 2005 à janvier 2010
- 4 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières - de janvier 2005 à décembre 2009
- 5 - Note trimestrielle d'information - de mars 2005 à décembre 2009
- 6 - Annuaire statistique - 2004, 2005, 2006, 2007
- 7 - Annuaire des banques et établissements financiers – de 1967 à 2008
- 8 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
 - Bilans des banques et établissements financiers – de 1967 à 2003
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers – 2004 à 2007
- 9 - Recueil des textes légaux et réglementaires – 2003
- 10 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés (annuel) – de 1993 à 2006
- 11 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006, 2007)
- 12 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006, 2008)
- 13 - Revue Economique et Monétaire (juin 2007, décembre 2007, juin 2008)

Ouvrages

- 14 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) – Dakar, Edition BCEAO, août 1994
 - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires
 - Volume I : Cadre réglementaire général
 - Volume II : Documents de synthèse
 - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) – Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 16 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
 - Plan comptable général des entreprises – Paris, Edition Foucher, décembre 1996
 - Guide d'application – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Système minimal de trésorerie – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Tableaux de passage – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 17 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA)
 - Liste intégrale des comptes et états financiers - Dakar, Edition BCEAO, 2005
- 18 - Méthodologie d'Analyse Financière – Dakar, Edition BCEAO, 2004

ACHEVE D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
AVRIL 2010



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int